



Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Official Languages

Chair:

The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, December 7, 2009

Issue No. 14

Twenty-second meeting on:

The application of the Official Languages Act
and of the regulations and directives made under it,
within those institutions subject to the act
(Study on Part VII and other issues)

APPEARING:

The Honourable Christian Paradis, P.C., M.P.,
Minister of Public Works and
Government Services

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Langues officielles

Présidente :

L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 7 décembre 2009

Fascicule n° 14

Vingt-deuxième réunion concernant :

L'application de la Loi sur les langues officielles,
ainsi que des règlements et instructions
en découlant, au sein des institutions
assujetties à la loi
(Étude de la partie VII et d'autres enjeux)

COMPARAÎT :

L'honorable Christian Paradis, C.P., député,
ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) Fortin-Duplessis Jaffer	Losier-Cool Mockler Pépin Seidman Tardif
* LeBreton, P.C. (or Comeau)	

* Ex officio members
(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) Fortin-Duplessis Jaffer	Losier-Cool Mockler Pépin Seidman Tardif
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)	

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 7, 2009
(23)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:36 p.m., in room 9, Victoria Building, the deputy Chair, the Honourable Andrée Champagne, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Fortin-Duplessis, Jaffer, Mockler, Pépin, Seidman and Tardif (7).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Research Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, February 25, 2009, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*) (Study on Part VII and other issues.)

APPEARING:

The Honourable Christian Paradis, P.C., M.P., Minister of Public Works and Government Services.

WITNESSES:

Public Works and Government Services Canada:

Diane Lorenzato, Assistant Deputy Minister, Human Resources;
Francine Kennedy, Chief Executive Officer, Translation Bureau;

Marc Olivier, Manager, Translation Bureau, Professional Development Division.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Marie-France Kenny, President;

Suzanne Bossé, Director General.

Minister Paradis made an opening statement and, with the assistance of Ms. Lorenzato, Ms. Kennedy and Mr. Olivier, answered questions.

At 5:43 p.m., the committee suspended.

At 5:48 p.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 7 décembre 2009
(23)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 36, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Andrée Champagne, C.P. (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Fortin-Duplessis, Jaffer, Mockler, Pépin, Seidman et Tardif (7).

Est présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Sont également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 février 2009, le comité continue son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*) (Étude de la partie VII et d'autres enjeux.)

COMPARAÎT :

L'honorable Christian Paradis, C.P., député, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

TÉMOINS :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

Diane Lorenzato, sous-ministre adjointe, Ressources humaines;
Francine Kennedy, présidente-directrice générale du Bureau de la traduction;

Marc Olivier, gestionnaire au Bureau de la traduction, Division du développement professionnel.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada :

Marie-France Kenny, présidente;

Suzanne Bossé, directrice générale.

Le ministre Paradis fait une déclaration et, avec Mmes Lorenzato et Kennedy et M. Olivier, répond aux questions.

À 17 h 43, la séance est suspendue.

À 17 h 48, la séance reprend.

Ms. Kenny made an opening statement and, with the assistance of Ms. Bossé, answered questions.

At 6:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Mme Kenny fait une déclaration et, avec Mme Bossé, répond aux questions.

À 18 h 40, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 7, 2009

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:36 p.m. to study the application of the Official Languages Act and regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. Topic: Study on Part VII of the Official Languages Act and other issues.

Senator Andrée Champagne (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Honourable senators, I see quorum and call the meeting to order. I would like to welcome you to the Standing Senate Committee on Official Languages.

I am Senator Andrée Champagne from Quebec, and I am the deputy chair of the committee. First of all, I would like to introduce the witnesses to the members of the committee who are present today:

To my right, from British Columbia, Senator Jaffer; to my left, from Quebec, Senator Seidman and, finally, Senator Mockler from New Brunswick.

The committee is now studying the current state of affairs regarding Part VII of the Official Languages Act, and more specifically the measures taken by federal institutions in that regard.

Today we will hear from, for the first part of the meeting, the Honourable Christian Paradis, P.C., M.P. Minister of Public Works and Government Services Canada. During the second part of the meeting, we will hear from the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

We therefore welcome the Honourable Christian Paradis, P.C., M.P., Minister of Public Works and Government Services, who will be speaking to us about the implementation of Part VII of the Official Languages Act in his department. Mr. Paradis is accompanied by Ms. Diane Lorenzato, Assistant Deputy Minister, Human Resources, and Ms. Francine Kennedy, Chief Executive Officer, Translation Bureau, and Mr. Marc Olivier, Manager, Professional Development Division, Translation Bureau.

Mr. Paradis, the members of the committee would like to thank you for having accepted our invitation. I now give you the floor and senators will then have questions for you.

Hon. Christian Paradis, P.C., M.P., Minister of Public Works and Government Services: I am very pleased to be here today to discuss the progress made by Public Works and Government Services Canada in meeting its obligations under Part VII of the Official Languages Act and with respect to the Roadmap on Linguistic Duality.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 7 décembre 2009

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 36 pour faire une étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. Sujet : La partie VII de la Loi sur les langues officielles et d'autres enjeux.

Le sénateur Andrée Champagne (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La vice-présidente : Honorables sénateurs, je vois que nous avons quorum et je déclare la séance ouverte. Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Je suis le sénateur Andrée Champagne, du Québec, vice-présidente du comité. J'aimerais tout d'abord présenter aux témoins les membres du comité ici présents :

À ma droite, de la Colombie-Britannique, le sénateur Jaffer; à ma gauche, du Québec, le sénateur Seidman et, finalement, le sénateur Mockler, du Nouveau-Brunswick.

Le comité étudie présentement l'état de la mise en œuvre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, et tout particulièrement, les mesures prises par les organisations fédérales à cet effet.

Nous recevons, en première partie de la réunion aujourd'hui, l'honorable Christian Paradis, C.P., député, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada suivra en deuxième partie.

Nous accueillons donc l'honorable Christian Paradis, C.P., député, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour nous parler de l'état de la mise en œuvre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles dans son ministère. M. Paradis est accompagné de Mme Diane Lorenzato, sous-ministre adjointe des Ressources humaines, de Mme Francine Kennedy, présidente-directrice générale du Bureau de la traduction, et de M. Marc Olivier, gestionnaire de la Division du développement professionnel du Bureau de la traduction, Division du développement professionnel.

Monsieur Paradis, les membres du comité vous remercient beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Je vous invite maintenant à prendre la parole, et les questions des sénateurs suivront.

L'honorable Christian Paradis, C.P., député, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux : Madame la vice-présidente, je suis très heureux d'être ici aujourd'hui à titre de ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au sujet du respect des obligations du ministère en regard de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles et des obligations qui nous incombent relativement à la Feuille de route pour la dualité linguistique.

I believe that we have made significant progress in the past few years and I am very pleased to be able to report on this matter to the committee. As you were saying, Madam Deputy Chair, I am accompanied by Ms. Francine Kennedy, Chief Executive Officer of the Translation Bureau and Ms. Diane Lorenzato, Assistant Deputy Minister of Human Resources.

First of all, I would like to say that at Public Works and Government Services Canada we take all of our official languages obligations very seriously. Since our government took office in January 2006, my department has implemented a vast array of initiatives to strengthen our official languages program.

One statistic speaks for itself — and I think it is the most important one — the Commissioner of Official Languages has increased my department's overall grade from a "D" in 2005-06 to a "B" in 2007-08.

In a follow-up audit conducted in August 2008, the commissioner pointed out the following: first of all, Public Works and Government Services Canada has made progress; secondly, we take all of our official languages obligations very seriously; and, thirdly, we have demonstrated solid leadership. I will come back to this issue later.

[English]

Concerning Part VII of the Official Languages Act, I would like to outline some of the positive measures we have taken. First, we set up a secretariat with a mandate focusing exclusively on support for official languages communities and promotion of the use of French and English by our employees and in Canadian society.

In addition, the department's policy on official languages was reviewed in order to incorporate guidelines for implementing Part VII of the Official Languages Act.

Among other things, the guidelines set out the procedures to be followed to ensure that initiatives submitted for Treasury Board approval undergo a systematic analysis of the impact on official languages. Our obligation to take positive measures to implement Part VII of the Official Languages Act is clearly stated in the guidelines.

[Translation]

Additionally, my department set up the translation support program, which provides support for national organizations representing official language minority communities. I would also like to mention that my department has representatives sitting on the government table of national committees for the economic development and employability of the anglophone community in Quebec and of francophone and Acadian minority communities across Canada.

Je crois que nous avons fait d'importants progrès durant les dernières années et je suis très heureux d'en faire rapport au Comité. Tel que vous le disiez, Madame la vice-présidente, je suis accompagné de Mme Francine Kennedy, présidente-directrice générale du Bureau de la traduction, ainsi que de Mme Diane Lorenzato, sous-ministre adjointe de la direction générale des Ressources humaines.

Je voudrais commencer en vous disant que chez nous, à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, nous prenons très au sérieux nos obligations en ce qui a trait aux langues officielles. Depuis que notre gouvernement est entré en fonction, en 2006, mon ministère a mis en œuvre une vaste gamme d'initiatives pour renforcer notre programme des langues officielles.

Une statistique qui parle d'elle-même — et je pense que c'est la plus importante —, le commissaire aux langues officielles a reconnu nos progrès et a fait passer la cote globale du ministère de « D » en 2005-2006 à « B » en 2007-2008.

Dans le cadre d'une vérification du suivi menée en août 2008, le commissaire a, premièrement, souligné que Travaux publics a réalisé des progrès; deuxièmement, que nous prenons très au sérieux nos obligations relatives aux langues officielles; et troisièmement, que l'on a fait preuve d'un leadership solide. J'y reviendrai plus tard.

[Traduction]

En ce qui a trait à la partie VII de la Loi sur les langues officielles, je tiens à vous présenter quelques-unes des mesures positives que nous avons prises à cet égard. D'abord, nous avons mis sur pied un secrétariat dont le mandat porte exclusivement sur l'appui aux communautés de langue officielle et sur la promotion de l'usage du français et de l'anglais par nos employés et la société canadienne.

Aussi, nous avons revu la politique ministérielle sur les langues officielles afin d'y intégrer des lignes directrices pour la mise en œuvre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Entre autres, les lignes directrices dictent la procédure à suivre pour que les initiatives soumises à l'approbation du Conseil du Trésor fassent l'objet d'une analyse systématique des incidences sur les langues officielles. Notre obligation de prendre des mesures positives pour mettre en œuvre la partie VII de la Loi sur les langues officielles y est clairement énoncée.

[Français]

De plus, mon ministère a mis sur pied le programme d'appui à la traduction qui soutient les organismes nationaux porte-parole des communautés de langues officielles en situation minoritaire. J'aimerais ajouter que mon ministère siège à la table gouvernementale des comités nationaux pour le développement économique et l'employabilité de la communauté anglophone au Québec et des communautés minoritaires francophones et acadiennes du Canada.

Through its diligent participation in the activities of the table, my department is attuned to community issues and looking for innovative ways to fulfil the needs and priorities of official language minority communities. I would now like to talk about the promotion of linguistic duality at Public Works and Government Services Canada.

My department is demonstrating leadership because since 2007, it has celebrated Linguistic Duality Week on a yearly basis. This is the example I was alluding to at the beginning of my presentation.

We were even the first federal department to celebrate this event, which is intended to make all employees more aware of the use of French and English and of the needs of official language minority communities. Our efforts were recognized and the commissioner's most recent report, the 2007-08 report, which assesses to the performance of Public Works and Government Services Canada, gave the department an "A" for both sections of Part VII.

[English]

As for the work of the Translation Bureau, I am pleased to report that the bureau is celebrating its seventy-fifth anniversary this year, as well as the fiftieth anniversary of its interpretation component. I am also pleased to report that my department has made real progress in exercising its responsibilities set out in the *Roadmap for Canada's Linguistic Duality 2008-13*.

We have allocated \$34 million over a five-year period to implement two initiatives. The first is the Canadian Language Sector Enhancement Program at \$18 million, and the second is the Language Portal of Canada at \$16 million.

I will take a few moments to explain what these initiatives are because, in today's global market, Canada must be able to count on a dynamic language industry to remain competitive. We must take action because the industry is at risk of not being able to meet the needs of the Government of Canada or of the country as a whole, in the short- and medium-terms. The workforce is aging and there is a shortage of qualified professionals, so we have to act.

[Translation]

Our first initiative is the Canadian Language Sector Enhancement Program which has been in effect since last summer. The goal of this program is to support the development of a skilled labour force and to strengthen the capacity of the language industry. The program has two main components. First of all, we have the university scholarships in translation program, which is intended to help post-secondary institutions increase the number of graduates from translation and interpretation programs. And, secondly, we have the language industry initiative which seeks to step up promotion of the language industry and development of

Par sa participation assidue à la table, mon ministère est à l'affût des enjeux des communautés et cherche des moyens d'innover pour répondre aux besoins et priorités des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Permettez-moi maintenant de vous parler de la promotion de la dualité linguistique à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Mon ministère a fait preuve de leadership puisqu'il célèbre annuellement depuis 2007, la semaine de la dualité linguistique, c'est l'exemple dont je faisais mention au début de la présentation.

Nous étions le premier ministère fédéral à célébrer cet évènement qui avait pour but de sensibiliser tous les employés à l'usage du français et de l'anglais et aux besoins des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Nos efforts ont été reconnus dans le dernier rapport du commissaire 2007-2008 dans lequel Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a fait l'objet d'une évaluation et a obtenu des cotes « A » pour les deux articles de la Partie VII.

[Traduction]

En ce qui a trait au travail du Bureau de la traduction, je suis heureux de souligner le 75^e anniversaire de l'organisme cette année, ainsi que le 50^e anniversaire de son volet interprétation. Je suis aussi heureux de vous dire que des progrès concrets ont été réalisés par mon ministère au sujet de l'exécution de nos responsabilités dans le cadre de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*.

Nous avons affecté 34 millions de dollars sur une période de cinq ans pour mettre en œuvre deux initiatives au Bureau de la traduction. La première, le Programme de renforcement du secteur langagier du Canada, a reçu 18 millions de dollars et la deuxième, le Portail linguistique du Canada, 16 millions de dollars.

Je vais prendre quelques instants pour parler plus en détail de ces deux initiatives car, dans le marché mondial actuel, le Canada doit être en mesure de compter sur une industrie langagière dynamique pour demeurer concurrentiel. Nous devons agir car l'industrie risque de ne pas être en mesure de répondre aux besoins du gouvernement du Canada — et de l'ensemble du pays — à court et à moyen termes. L'effectif vieillit et il y a un manque de professionnels qualifiés.

[Français]

Notre première initiative est le Programme du renforcement du secteur langagier au Canada, en vigueur depuis l'été dernier. Le but de ce programme est d'appuyer la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et d'accroître la capacité de l'industrie langagière. Le programme comporte deux composantes principales. La première, on parle de bourses universitaires en traduction qui visent à permettre aux établissements postsecondaires d'accroître le nombre de diplômés en traduction et en interprétation. La seconde, on parle d'initiatives de l'industrie de la langue qui visent à accroître la promotion de

the industry's capacity. The Translation Bureau is currently drawing up funding agreements with key partners for both of these components.

Our second initiative is the Language portal of Canada, launched in early October. The Portal provides free Internet access to the first national collection of Canadian linguistic resources. Canadian Internet users can go to the Portal site and find everything they need to study, work and communicate more effectively in both official languages.

If any of you are familiar with Termium, the Government of Canada's terminology and linguistic databank, Termium is now a service included in the Language Portal. So now everyone has access to this highly reliable tool produced by the Translation Bureau as well as to the entire bureau's writing tools.

I would like to take a couple of minutes to demonstrate the benefits of our new language Portal. Marc Olivier, a manager in the Translation Bureau's Professional Development Division, is here to provide a quick overview of the Portal.

Marc Olivier, Manager, Translation Bureau, Professional Development Division, Public Works and Government Services Canada: Madam Vice-Chair, I would like to take a few minutes to discuss the Language Portal of Canada, which was launched on October 8.

In the section entitled "About the Portal", you are given a brief overview of the goals of the language Portal: to disseminate and promote language resources developed in Canada; to share and highlight Canadian expertise in the area of language; to help Canadians communicate in both official languages.

I will go back to the home page. You could say that the Portal is divided into two parts. On the left side of the screen, you will see the "Collections" component. This section contains substantial articles on difficulties of the French language. The "Discover" component contains links to sites outside the federal government and the Department of Public Works and Governments Services Canada.

Everything found in the middle pertains to current topics. We have the "Headlines" section in the middle which is updated on a weekly basis. My team finds out what is going on in the language field and follows up with articles.

For example, with "Babies cry in their mother tongue", we have a summary of an article and we are referred to a site. This is research. These are the findings of research. So this is a very interesting perspective.

The headlines are updated on a weekly basis. We have the component "Our contributors" which is quite unique. We try to find contributors from coast to coast, in provincial or territorial governments or even in universities. We contact these people in order to obtain contributions. For the launch, we had four articles from contributors.

l'industrie de la langue et le développement de la capacité langagière. Le Bureau de la traduction prépare actuellement des accords de financement avec des partenaires clés pour chacune de ces composantes.

Notre deuxième initiative est le Portail linguistique du Canada, qui a été lancé au début du mois d'octobre. Ce portail permet l'accès Internet gratuit à la première collection nationale de ressources linguistiques canadiennes. En se rendant sur notre site Internet, les internautes canadiens y trouveront tout ce dont ils ont besoin pour étudier, travailler et communiquer plus efficacement dans les deux langues officielles.

Il y en a peut-être parmi vous qui êtes familiers avec la banque de données linguistique et terminologique de Termium. Termium fait partie intégrante du portail maintenant. Tous ont donc maintenant accès à cet outil des plus fiables produit par le Bureau de la traduction ainsi qu'à tous ses outils d'aide à la rédaction.

S'il vous est possible de nous accorder deux minutes pour vous démontrer les bienfaits du nouveau portail, Marc Olivier, gestionnaire au Bureau de la traduction, Division du développement professionnel est ici pour faire un rappel du survol du portail.

Marc Olivier, gestionnaire au Bureau de la traduction, Division du développement professionnel, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : Madame la vice-présidente, je vais prendre quelques minutes pour vous parler du Portail linguistique du Canada, qui a été lancé le 8 octobre dernier.

Dans la rubrique « À propos du Portail » on a une petite idée des objectifs du portail linguistique : diffuser et promouvoir des produits linguistiques élaborés au Canada; partager et mettre en valeur l'expertise canadienne en matière linguistique; aider les Canadiens et les Canadiennes à communiquer dans les deux langues officielles.

Je vais revenir à la page d'accueil. Le portail est divisé en deux, si on peut dire. Tout le côté gauche de l'écran est un volet « collection ». Donc, il y a des articles de fond sur des difficultés de la langue française. À partir du point « Découvrir », il y a des liens vers des sites externes au gouvernement fédéral et du ministère de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Tout ce qui est au centre est un volet d'actualité. On a la section « En manchettes » au centre qui est mise à jour toutes les semaines. Mon équipe trouve des sujets d'actualité du domaine de la langue et on en fait un article.

Si on prend ici « Les bébés pleureraient dans leur langue maternelle », nous avons un descriptif de l'article et on nous renvoie vers un site. C'est une recherche. Ce sont les résultats d'une recherche. Donc, c'est très intéressant de ce côté.

Les manchettes sont mises à jour toutes les semaines. Nous avons le volet « Nos collaborateurs » qui est très particulier. On essaie d'avoir la collaboration d'un océan à l'autre, que ce soit des gouvernements provinciaux, territoriaux ou même d'universités. On communique avec ces gens pour obtenir des collaborations. Donc pour le lancement, on a eu quatre articles de gens qui ont collaboré.

And we continue seeking other contributions. Here we have the Franco-Saskatchewanian community from Saskatchewan. This is an example of an article and it was signed by Mr. Boudreau, from the Office of the Provincial Secretary in Saskatchewan. This was a contribution for the launch.

[English]

I will come back to the English site to show it. The Archived Headlines can sometimes differ in English.

I will show you Termium Plus.

[Translation]

Termium is a Translation Bureau terminology bank that contains more than four million entries in French and English as well as entries in Spanish. Let us take the example of a search to find the equivalent of “Standing Committee on Official Languages.”

[English]

You can go from English to French, and you see the French equivalent of a “Standing Committee on Official Languages.”

[Translation]

We also have a record in Spanish. We want to develop this Spanish component as well, but that is not one of our priorities for the time being.

I will also show you an example going from French to English, to show you the difference. For example, if somebody wanted to know the equivalent of the expression “Olympic Games” from French to English; here we have the equivalent: “Olympic Games.” This is topical as the games will be held shortly.

Let us go back to the “Home page”. We also have writing tools to help us do research on difficulties in French or English. The application *ConjugArt* is somewhat like the equivalent of the *Bescherelle* for verb conjugation. If we enter the verb “découvrir,” we will obtain the conjugation of all of the verb tenses of “découvrir.” This may be a very useful tool for students at all levels.

The Deputy Chair: For students and secretaries.

Mr. Olivier: Yes, this is useful to all people who have to write in both official languages.

[English]

The Flash Quiz is very popular. There is a different one each day. For example, if you are astute, are you polite, creative or clever? The correct answer is, clever. There is a different question each day in French and in English. We will try one in French.

Et on continue à faire des démarches pour obtenir d'autres collaborations. Ici, on a la communauté fransaskoise de la Saskatchewan. C'est un exemple d'article signé par M. Boudreau, Bureau du secrétaire provincial de la Saskatchewan. Il s'agit d'une collaboration pour le lancement.

[Traduction]

Nous devons agir. Je reviendrai au site anglais afin de vous le montrer. Le contenu de la rubrique En manchettes-Archives est parfois un peu différent dans la version anglaise.

Je vais vous montrer Termium Plus.

[Français]

Termium est une banque de terminologie du Bureau de la traduction qui contient plus de quatre millions d'entrées en français et en anglais et quelques-unes en espagnol. Prenons l'exemple d'une recherche pour trouver l'équivalent de « Standing committee on Official Languages ».

[Traduction]

Vous pouvez passer de l'anglais au français et vous voyez l'équivalent français de l'expression « Comité permanent des langues officielles ».

[Français]

Nous y retrouvons aussi une fiche en espagnol. On veut développer le volet espagnol aussi, mais ce n'est pas dans nos priorités pour l'instant.

On peut voir aussi un exemple du français à l'anglais pour vous montrer la différence. Par exemple, quelqu'un veut connaître l'équivalent de l'expression « Jeux olympiques » du français à l'anglais; on donne l'équivalent : « Olympic Games ». C'est un sujet d'actualité qui aura lieu bientôt.

Retournons à « l'Accueil ». Nous avons également des outils d'aide à la rédaction qui peuvent nous aider à faire des recherches sur une difficulté de la langue française ou de la langue anglaise. On peut montrer l'application *ConjugArt* qui est un peu l'équivalent de l'ouvrage *Bescherelle* pour la conjugaison. Si on tape le verbe « découvrir », nous obtenons la conjugaison à tous les temps du verbe « découvrir ». Cela peut être très utile pour les étudiants de tous les niveaux.

La vice-présidente : Aux étudiants, aux secrétaires.

M. Olivier : À tous ceux qui sont appelés à rédiger dans les deux langues officielles.

[Traduction]

Le Quiz éclair est très populaire. Il change tous les jours. Par exemple, si vous êtes astucieux, êtes-vous poli, créatif ou intelligent? La réponse, c'est « intelligent ». Il y a une question différente tous les jours en français et en anglais. Essayons le quiz en français.

[Translation]

The following question is asked, for example: “Which of these French expressions is correct?: C’est ça dont je parle; c’est de ça dont je parle; c’est ça que je parle.” I will click on the last answer. I tried and that is not the right answer; the right answer is given and it is: “C’est ça dont je parle.” I knew what the answer was, but I just wanted to try the two parts of the quiz.

There is also a link for the Roadmap on Linguistic Duality. The portal is a result of this initiative.

[English]

You are able to click on Our Contributor. For example, if you are in Alberta and you want to read about language concerns, there are links to different universities, et cetera. You can do this for every province and territory. It is a work in progress. We add links every day and people can send us links to be added.

[Translation]

It is truly a collective project. So that was an overview of the Portal.

Mr. Paradis: A picture is worth a thousand words! In order to do a complete presentation, we would need about 15 minutes, but already in two or three minutes we can see that the Portal serves many purposes.

In closing, I would like to once again emphasize that my department is making every effort to achieve the objectives of all parts of the Official Languages Act, while complying with the wording and spirit of the act. While there is always room for improvement, and we acknowledge that this is so, I do think that the statistics I alluded to earlier show that we are clearly on the right path and our services are improving. Moreover, the fact that we have gone from an overall grade of “D” to “B” speaks volumes.

Thank you very much and I would be pleased to answer any questions you may have.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Minister. I must tell you that as someone who uses the Termium tool on a regular basis, I am delighted to see that it is now truly functional.

When the Roadmap on Linguistic Duality was announced by Minister Moore, we were in fact told that the Termium application would be made available as a free tool to all Canadians; but at one point I was asked to renew my subscription and I thought to myself that I would wait until the application became free. I am very pleased today to see, via the language portal, that this is now something that is easily accessible. And it is so useful.

We will begin the question period; Senator Jaffer, the floor is yours.

[Français]

Par exemple, la question posée est la suivante : « Laquelle de ces expressions est correcte? : C’est ça dont je parle; c’est de ça dont je parle; c’est ça que je parle. » Je vais essayer la dernière. J’ai essayé et ce n’est pas la bonne réponse; la bonne réponse est donnée et il s’agit de : « C’est ça dont je parle. » Je savais la réponse, mais c’était pour essayer les deux volets du quizz.

Il y a également un lien vers la Feuille de route pour la dualité linguistique, donc le portail vient de cette initiative.

[Traduction]

Vous pouvez cliquer sur Nos collaborateurs. Par exemple, si vous êtes en Alberta et que vous voulez en savoir plus sur des questions qui se rapportent à la langue, il y a des liens vers plusieurs universités, et cetera. C’est la même chose pour chaque province et territoire. C’est un travail continu. Nous ajoutons des liens tous les jours et on peut également nous envoyer des liens à afficher.

[Français]

C’est vraiment un projet collectif. C’était donc un aperçu du portail.

M. Paradis : Une image vaut 1 000 mots! Pour faire une présentation complète, nous aurions eu besoin d’une quinzaine de minutes, mais déjà en deux ou trois minutes nous voyons que le Portail est polyvalent.

Enfin, je tiens à souligner que mon ministère ne ménage pas les efforts pour atteindre les objectifs prescrits par la loi. Nous voulons respecter à la fois l’esprit et la lettre de la loi. Il y a toujours place à l’amélioration et nous le reconnaissons; mais je pense qu’avec la donnée statistique dont je vous ai parlé tantôt, la direction est certaine et fait en sorte que les services s’améliorent. D’ailleurs, le fait de passer d’une notre globale de « D » à « B » en dit long.

Je vous remercie beaucoup et il me fera maintenant plaisir de répondre à vos questions.

La vice-présidente : Merci, monsieur le ministre. Je dois vous dire qu’étant une personne qui utilise l’outil Termium régulièrement, je suis ravie de voir que c’est maintenant vraiment fonctionnel.

Lorsque la Feuille de route pour la dualité linguistique a été annoncée par le ministre Moore, on nous disait justement que l’application Termium deviendrait un outil gratuit pour tous les Canadiens, mais je me suis fait demander à un moment donné de renouveler mon abonnement et je me suis donc dit qu’on attendait pour la gratuité de l’application. Je suis bien contente aujourd’hui de voir qu’en passant par le portail linguistique, c’est maintenant une chose à laquelle on peut accéder facilement. Et c’est tellement utile.

Nous allons commencer la période des questions; la parole est au sénateur Jaffer.

[English]

Senator Jaffer: I sense your enthusiasm and I congratulate you on receiving such a positive note from the Official Languages Commissioner. I am excited about the portal that will be available. How do you define “Francophonie” and “Francophone community”?

[Translation]

Mr. Paradis: With respect to Part VII, we must always bear our obligations in mind; and when francophones are in a minority situation, the department must take the requisite action — “positive measures” as indicated in the act — to ensure that these people are involved in all processes.

We often talk about service delivery and the fact that the government is accountable to the people, but there is also an aspect of my department that is important.

[English]

I told my deputy minister that SMEs are a top priority for me because they act as the monitor of our economy. We must engage them as much as possible. In Manitoba, some Francophonie groups are in the minority. When they decide to start a business, they can access a bilingual bidding process on MERX but they also need support. We made sure that these people have services in their own language.

In terms of the law, I always consider our obligations to provide services and to facilitate communication. People ask me where in Canada they do business with the Government of Canada. This is the same in Quebec for some SMEs that communicate more in English. If they want to address some concerns and communicate with the government or with our department, they can do it in both languages. This is the way I see it as the minister.

Senator Jaffer: Minister, you spoke about the promotion of the use of French and English by employees. As a member of this committee, I am frustrated by hearing everyone say that there is promotion of both languages for employees but, in my province, there is discrimination against civil servants. They do not receive the same language training that employees here receive.

I know that the issue does not fall under your mandate but you are promoting the learning of both official languages. I sense that you are serious about this. As Canada grows, many people who do not speak French or English will arrive. I am anxious to see how French is being taught to employees who speak only English in my province. There is discrimination against public servants in my province. They do not get the same kind of French language training that an employee in Ottawa would receive. I leave that issue with you.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : Je sens votre enthousiasme mais je vous félicite de la note que vous a accordée le commissaire aux langues officielles. Je suis très enthousiasmée par ce portail. Comment définissez-vous la « francophonie » et la « communauté francophone »?

[Français]

M. Paradis : En ce qui concerne la partie VII, il faut toujours considérer quelles sont nos obligations; et lorsque des francophones sont en situation minoritaire, le ministère doit prendre les actions voulues — des « mesures positives » tel qu’indiqué dans la loi — pour faire en sorte que ces gens soient impliqués dans n’importe quel processus.

On parle souvent de la prestation des services et du fait que le gouvernement est redevable envers la population, mais il y a aussi un aspect de mon ministère qui est important.

[Traduction]

J’ai dit à mon sous-ministre que les PME sont une priorité pour moi, car elles nous donnent le pouls de notre économie. Nous devons les faire participer autant que possible. Au Manitoba, il y a des groupes francophones minoritaires. Lorsqu’ils décident de créer une entreprise, ils ont accès à un processus d’appel d’offres bilingue MERX, mais ils ont également besoin d’aide. Nous nous sommes assurés que les gens ont accès à des services dans leur propre langue.

En ce qui concerne la loi, je tiens toujours compte de nos obligations de fournir des services et de faciliter la communication. Les gens me demandent où aller pour faire affaire avec le gouvernement du Canada. C’est la même chose au Québec, pour certaines PME qui communiquent davantage en anglais. S’ils veulent nous faire part de leurs préoccupations et communiquer avec le gouvernement ou avec notre ministère, ils peuvent le faire dans les deux langues officielles. C’est comme ça que je vois les choses, en tant que ministre.

Le sénateur Jaffer : Monsieur le ministre, vous avez parlé de la promotion de l’usage du français et de l’anglais parmi vos employés. En tant que membre du comité, je suis frustrée d’entendre parler de promotion des deux langues parmi les employés, alors que, dans ma province, les fonctionnaires sont victimes de discrimination. Ils ne reçoivent pas les mêmes services de formation linguistique que les employés reçoivent ici.

Je sais que cette question ne relève pas de votre mandat, mais vous dites promouvoir l’apprentissage des deux langues officielles. Je crois que vous êtes sérieux dans votre démarche. Au fur et à mesure que le Canada grandira, beaucoup de gens qui ne parlent ni le français ni l’anglais s’installeront ici. Je m’inquiète de la façon dont on enseigne le français aux employés unilingues anglophones de ma province. Les fonctionnaires de ma province sont victimes de discrimination. Ils n’obtiennent pas le même niveau de formation linguistique en français qu’un employé d’Ottawa. Je vous laisse réfléchir à ce problème.

In your presentation, you spoke about the promotion of the use of French and English by employees in Canadian society. I am anxious to know what you mean by “promoting French and English in Canadian society?” Do you go to the ethnic newspapers? Do you include the ethnic communities? Many ethnic newspapers are English. How are you including all of Canadian society?

Mr. Paradis: The example you have is the Internet site we just saw. We want to go further, of course. I am here today to speak about the official languages. There are still many areas in which we can improve and where we want to improve.

This is something we have to take care of. This is why, in 2007, I referred to the Official Language Minority Communities Secretariat. This is very important. That was launched in 2007. We want to reach people that way.

That is one example. I will speak about my province. Quebec did not receive a good note about the services provided to English people. Why? When you take into account the anglophones who work for the Quebec region, most of the time, they are here in the national capital. However, there are jobs available in regions of Quebec, but people do not necessarily know about them. They apply here because it is bilingual here, but they will not do it in Quebec, yet there are needs in Quebec.

We took it into account. We want to be proactive and we want to reach people and say, “Hey, there are jobs available in Quebec.” This is what we have to do.

The second thing is a matter of communication. People might show up and say, “Look, I want to be served in English but no one is available.” There could be someone available; they just have to call and make an appointment.

There are issues to manage. This is a communication issue. This is where that secretariat is moving to ensure we reach as many people as possible. Our people on the ground are willing to take suggestions and constructive criticism to make sure we improve according to our obligations.

Senator Jaffer: In your presentation, you talk about support and development of a skilled labour force. I am convinced we cannot just hire people from Ottawa to have a skilled labour force. You must come to my province, too. I bring this message to you: You will not build a skilled labour force if you neglect my province getting French training.

As I am bragging about my province, I want to go to the 2010 games and I want to talk to you about providing translation. All my colleagues are proud that the games are coming to Canada. Sometimes we British Columbians forget we are part of Canada, because we are so far away. However, one of

Dans votre exposé, vous avez parlé de la promotion de la dualité linguistique parmi les employés de la société canadienne. J'aimerais savoir ce que vous voulez dire quand vous parlez de « promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne? » Vous tournez-vous vers les journaux ethniques? Faites-vous appel aux collectivités ethniques? Beaucoup de journaux ethniques sont écrits en anglais. Incluez-vous réellement toute la société canadienne?

M. Paradis : Prenez l'exemple du site Internet que vous venez de voir. Nous voulons aller encore plus loin, évidemment. Je suis ici aujourd'hui pour vous parler des langues officielles. Nous pouvons et voulons en faire encore plus dans beaucoup d'autres domaines.

Nous avons pris la situation en main. C'est pourquoi, en 2007, nous avons lancé le Secrétariat des communautés minoritaires de langue officielle. C'est très important. Cela a été mis sur pied en 2007. Nous voulons joindre les gens grâce à cet outil.

C'est un exemple parmi d'autres. Je vais parler de ma province. Le Québec n'a pas reçu une bonne cote au sujet des services qu'il fournit aux anglophones. Pourquoi? Si vous regardez les anglophones qui travaillent dans la région du Québec, la plupart du temps, ils sont dans la région de la capitale nationale. Cependant, il y a des emplois ailleurs au Québec, mais les gens ne le savent pas forcément. Ils postulent ici, parce que la région est bilingue, mais ils ne postulent pas ailleurs au Québec, même s'il y a du travail là-bas.

Nous avons tenu compte de cela. Nous voulons être proactifs et joindre les gens. Nous voulons leur dire : « Hé, il y a des postes disponibles au Québec ». C'est ça que nous voulons faire.

Deuxièmement, c'est une question de communication. Les gens diront peut-être : « Écoutez, je veux être servi en anglais, mais il n'y a personne qui peut m'offrir ce service. » Il se peut qu'il y ait quelqu'un quelque part. Il suffirait de téléphoner et de prendre rendez-vous.

Il faut gérer certaines questions. C'est une question de communication. C'est là qu'intervient ce secrétariat, qui permet de joindre autant de personnes que possible. Nos employés sur le terrain sont prêts à entendre des suggestions et des critiques constructives pour nous permettre de mieux satisfaire à nos obligations.

Le sénateur Jaffer : Dans votre exposé, vous parlez du soutien et de la création d'une main-d'œuvre qualifiée. Je suis convaincu qu'il ne suffit pas d'embaucher des gens d'Ottawa pour avoir une main-d'œuvre qualifiée. Vous devez venir dans ma province. Je vous livre ce message : vous n'arriverez pas à vous doter d'une main-d'œuvre qualifiée si vous refusez d'offrir des cours de français à ma province.

Puisque je parle de ma province, j'aimerais passer aux Jeux de 2010 et vous parler des services de traduction. Tous mes collègues sont très fiers que les jeux aient lieu au Canada. Parfois, en Colombie-Britannique, nous oublions que nous faisons partie du Canada, tellement nous sommes éloignés. Cependant, une des

the preoccupations we have, and I certainly have, is having proper French and English translation at the games.

I would like to hear from you as to whether the Translation Bureau and VANOC have signed the interpretation and translation services for the Olympic Games. I would like you to tell the committee what kind of help the Translation Bureau will give to VANOC. I come to you saying VANOC needs help for Canada's games.

Mr. Paradis: I will go into French on that point because I want to make sure I am clear.

[*Translation*]

The language industry is indeed unknown to the general public. I found out that the Translation Bureau was part of my department when I arrived at Public Works. I was made aware of all of the aspects and challenges that needed to be dealt with. Often, and without any desire to impart bad intentions to anyone, people improvise in this sector, a sector that requires expertise. I have a great respect for the people who work in the language sector. This is an industry that is reinventing itself as a result of emerging technologies that did not exist a few short years ago. I agree with you that this sector must flourish across the country and not only in Ottawa.

This is the direction we want to be heading in, and that is why we announced our program that ties into the Roadmap on Linguistic Duality with respect to scholarships. The scholarships must be offered nationally. In order to ensure that we would be successful, the Translation Bureau carefully assessed the criteria. We have to give a helping hand to this vital sector in order to attract new recruits.

Going back to the issue of the Olympic Games, I agree with you. I am a fanatic when it comes to writing in French. If I read an official letter containing just two mistakes, I take offence because that demonstrates some negligence. Mastery of the language is important and to do this, we need experts.

The Translation Bureau is proud, and I am as well, as the minister, to support VANOC as best as it can because the games are a gateway to our country. Adequate translation shows foreigners and francophones in the country how much importance we attach to our language and our requirements regarding the competence of those working the sector.

I will now turn the floor over to Ms. Kennedy, who will talk to you about the agreement signed with VANOC.

Francine Kennedy, Chief Executive Officer, Translation Bureau, Public Works and Government Services Canada: We are delighted to support VANOC with the Olympic Games. This is important if we want to ensure that Canadian linguistic duality is reflected during the Olympic Games.

inquiétudes que nous avons, et que j'ai moi aussi, c'est d'avoir des services de traduction français et anglais adéquats pendant les jeux.

J'aimerais savoir si le Bureau de la traduction et le COVAN ont signé une entente relativement aux services d'interprétation et de traduction pour les Jeux olympiques. J'aimerais que vous expliquiez au comité le type d'aide que le Bureau de la traduction fournira au COVAN. Je crois que le COVAN a besoin d'aide pour les jeux du Canada.

M. Paradis : Je vais m'exprimer en français, parce que je veux être bien clair.

[*Français*]

L'industrie langagière est effectivement méconnue de la population en général. C'est quand je suis arrivé à Travaux publics que j'ai découvert que le Bureau de la traduction relevait du ministère. On m'a sensibilisé à tous ses aspects et à tous les défis qui devaient être relevés. Souvent, sans vouloir prêter de mauvaises intentions à personne, des gens s'improvisent dans cette industrie qui requiert de l'expertise. J'ai beaucoup de respect pour les gens qui oeuvrent dans l'industrie langagière. C'est une industrie qui se réinvente suite aux technologies émergentes qui n'existaient pas il y a quelques années seulement. Je suis d'accord avec vous qu'elle doit exister à l'échelle nationale et non pas seulement à Ottawa.

C'est la direction que nous voulons prendre, et c'est pourquoi nous avons annoncé notre programme qui fait écho à la Feuille de route pour la dualité linguistique en ce qui concerne les bourses d'études. Les bourses doivent être offertes aussi à l'échelle nationale. Pour réussir notre coup, des critères ont déjà été évalués par le Bureau de la traduction de façon sérieuse. Il faut donner un coup de pouce à cette industrie précieuse pour lui assurer une relève.

Pour en revenir aux Jeux olympiques, je suis d'accord vous. Je suis maniaque de l'écriture en français. Si je lis une lettre officielle qui contient ne serait-ce que deux fautes, je suis offusqué parce que cela démontre une certaine négligence. Il est important de pouvoir maîtriser la langue et, pour ce faire, cela requiert des experts en la matière.

Le Bureau de la traduction est fier, et moi aussi, en tant que ministre, d'appuyer le COVAN de la meilleure façon possible parce que les Jeux sont une porte d'entrée de notre pays. Une traduction adéquate démontre aux étrangers et aux francophones du pays l'importance que nous accordons à notre langue et nos exigences quant à la compétence de nos travailleurs de l'industrie.

Je cède maintenant la parole à Mme Kennedy, qui vous parlera de la signature de l'entente avec COVAN.

Francine Kennedy, présidente-directrice générale du Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : Nous sommes enchantés d'appuyer le COVAN dans le cadre des Jeux olympiques. C'est important si nous voulons nous assurer que la dualité linguistique canadienne soit reflétée pendant les Jeux olympiques.

We are very close to signing an agreement with VANOC, however, that has not prevented us from already beginning to work with them. We have a manager who has just spent two or three weeks in Vancouver in order to do the ground work. We have identified our capacity and we are now prepared to begin the work.

The Deputy Chair: During the Olympic Games, it is important to have people who are not only good interpreters but who have expertise in sports terminology. I would imagine that that requires even more work and professionalism.

[English]

Senator Seidman: Good afternoon. Thank you for coming before us. You should be congratulated, minister, for the wonderful work you are doing and for your enthusiasm. I have noted that your performance, as evaluated by the Commissioner of Official Languages, increased significantly between 2006 and 2008.

One thing you mentioned and in which I am particularly interested, being a member of the English language minority group in Quebec, our home province, is that you are very proactive and working hard to improve things, because the evaluation was poor in this area. I understand that representation by the English language minority groups in your department is 3 per cent to 5 per cent, in that area — so you are trying to be proactive in the community.

Might you expand on this a bit? First, are you working with community groups in Montreal and in the regions who might help you understand how to reach the English minority groups, especially in the regions, which we might be more concerned about due to their isolation?

Second, specifically with small- and medium-enterprises, how might you help the English minority communities? I know that you play a role in that area.

Mr. Paradis: Thank you, senator. I spoke about the Quebec case because, when we check the marks of the department, most of them are good. There are a lot of As in leadership. I wondered why we had a B. Where are we weaker?

The one thing pointed out to me by Ms. Lorenzato was that Quebec mattered here. This is why I prefer to speak about it upfront, saying we have a poor mark there but we are working on it. She gave me concrete examples and said that most of the time anglophones automatically go to Ottawa for jobs. This is a matter of communication. I will let Ms. Lorenzato speak more specifically to that issue for practical examples.

On the second point, it is the Office of Small and Medium Enterprises, which was launched in 2005. We made an announcement a few months ago because we improved the process. We want to be more accessible. The OSME was

Nous sommes très près de signer une entente avec le COVAN, cependant, cela ne nous a pas empêchés de commencer le travail avec eux. Nous avons un gestionnaire qui vient de passer deux ou trois semaines à Vancouver pour préparer le terrain. Nous avons identifié notre capacité et nous sommes fin prêts à débiter le travail.

La vice-présidente : Dans le cadre des Jeux olympiques, il est important d'avoir des gens qui non seulement sont de bons interprètes, mais qui ont une expertise en matière de vocabulaire sportif. J'imagine que cela demande encore plus de travail et de professionnalisme.

[Traduction]

Le sénateur Seidman : Bonjour. Je vous remercie d'être venu. Monsieur le ministre, vous méritez des félicitations pour le travail extraordinaire que vous faites ainsi que pour votre enthousiasme. J'ai remarqué que votre bilan, qui a été jugé par le commissaire aux langues officielles, s'est nettement amélioré entre 2006 et 2008.

Vous avez parlé d'une chose qui m'intéresse particulièrement, faisant moi-même partie d'un groupe minoritaire anglophone au Québec, notre province à tous les deux. Vous dites être proactif et travailler très fort pour améliorer les choses, parce que l'évaluation du commissaire au Québec n'était pas très bonne. Je crois comprendre que les groupes minoritaires anglophones dans votre ministère représentent 3 ou 5 p. 100 de vos employés au Québec. Vous dites, par conséquent, que vous essayez d'être proactif auprès de cette collectivité.

Pouvez-vous nous en dire davantage, à ce sujet? Premièrement, travaillez-vous avec les groupes communautaires de Montréal et des régions pour mieux comprendre comment joindre ces groupes minoritaires anglophones, surtout dans les régions, des groupes plus préoccupants à cause de leur isolement?

Deuxièmement, au sujet des petites et moyennes entreprises, dans quelle mesure pouvez-vous aider les collectivités minoritaires anglophones? Je sais que vous jouez un rôle dans ce domaine.

M. Paradis : Merci, madame le sénateur. J'ai parlé du cas du Québec parce que, si vous regardez les notes du ministère, elles sont plutôt bonnes. Nous avons reçu beaucoup de A en leadership. Alors, je me suis demandé pourquoi nous avons reçu un B. Quelles sont nos faiblesses?

Une des choses que m'a soulignées Mme Lorenzato, c'est qu'il y a une faiblesse au Québec. C'est pourquoi j'ai préféré mettre les cartes sur la table et vous dire que nous avons reçu une mauvaise note dans cette région, mais que nous travaillons là-dessus. Elle m'a donné des exemples concrets et m'a dit que la plupart du temps, les anglophones cherchent automatiquement à Ottawa pour trouver du travail. C'est une question de communication. Je vais laisser Mme Lorenzato vous parler plus précisément de cette question et vous donner des exemples pratiques.

Au sujet du deuxième élément, il s'agit du Bureau des petites et moyennes entreprises, qui a été lancé en 2005. Nous avons fait une annonce il y a quelques mois, car nous avons amélioré le processus. Nous voulons être plus faciles d'accès. Le BPME était

somewhere on Portage and people had to go through security. They were exhausted once they got there. We now have a main office in Ottawa, which is a virtual site, too. People can sit down and work on the computer through MERX simulation and samples to work on. It is not only in Ottawa, but also in Montreal and the Maritimes. We want to be accessible in regions. When we receive requests, we send teams to the regions to work on the ground.

Obviously, we have to ensure that we work together. OSME is in close contact with the secretariat, which is an important point. If you put out all of the effort, time and money to have people on the ground, and if you have a gate of communication, then you have put out all of these efforts for nothing. We have to make sure that upfront we cover that as much as we can. I was proud to know from the people responsible from the secretariat that they were in close contact with OSME. As I said, this is one of my priorities so I want it to be as effective as possible.

Even if you are somewhere in Manitoba in a minority situation or somewhere in Quebec in a minority situation, we have to make sure that we respond to the needs.

Diane Lorenzato, Assistant Deputy Minister — Human Resources, Public Works and Government Services Canada: Once we received the rating from the commissioner and realize that there is not much movement on the anglophone recruitment in Quebec, we worked with the Quebec region to put in place a tangible plan that would help us move the bar. When we started our plan, we had about 2 per cent to 3 per cent representation of anglophones in Quebec. We decided to work with the community table and identify the barriers so that we could understand why we were not able to attract anglophones to PWGSC in the Quebec region. We realize that many of them would apply and come to the headquarters because there are more mobility and opportunity for promotion.

We have been trying to recruit at the entry level so that they can see a progression within their career stream. We go to university and college campuses to sensitize potential recruits. We go to McGill, Concordia and Bishops and we work with the community table to help us to target those groups and attract potential employees.

We also try to use employees to see if we can work within their network to attract people. When we are on campus, we try to bring representation so that we do not have a crew that is francophone only staffing the recruitment booth. We bring anglophones with us as well. They are all bilingual but they can demonstrate that they have room to grow in our organization.

situé quelque part à Portage et il fallait passer par la sécurité. Les gens étaient déjà épuisés une fois arrivés. Maintenant, le bureau principal est situé à Ottawa et c'est également un site virtuel. Vous pouvez vous asseoir et travailler à l'ordinateur, avec une simulation du système MERX et des échantillons. Nous sommes également présents à Montréal et dans les Maritimes. Nous voulons être accessibles dans les régions. Lorsque nous recevons des demandes, nous envoyons nos équipes dans les régions pour travailler sur le terrain.

Évidemment, nous devons nous assurer de travailler de façon coordonnée. Le BPME est en relation étroite avec le secrétariat, ce qui est très important. Si vous déployez des efforts, du temps et de l'argent pour envoyer votre personnel sur le terrain, si vous avez une barrière de communication, alors tous vos efforts sont inutiles. Nous devons nous assurer dès le départ de couvrir autant de terrain que possible. J'ai été fier d'apprendre des responsables du secrétariat qu'ils étaient en relation étroite avec le BPME. Comme je l'ai dit, c'est une de mes priorités et je veux être aussi efficace que possible.

Même si vous êtes quelque part au Manitoba en situation minoritaire ou quelque part au Québec, en situation minoritaire, nous devons pouvoir répondre à vos besoins.

Diane Lorenzato, sous-ministre adjointe, Ressources humaines, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : Lorsque nous avons reçu la cote du commissaire et lorsque nous nous sommes rendu compte que les choses n'avaient pas beaucoup changé en ce qui a trait au recrutement d'anglophones au Québec, nous avons travaillé avec la région pour mettre en place un plan concret afin d'améliorer notre bilan. Lorsque nous avons lancé notre plan, la représentation des anglophones au Québec était d'environ 2 à 3 p. 100. Nous avons décidé de travailler avec les collectivités et de cerner les obstacles existants, afin de comprendre pourquoi nous n'arrivions pas à attirer les anglophones à TPSGC dans la région du Québec. Nous nous sommes aperçu que beaucoup postulent directement aux bureaux nationaux parce qu'il y a davantage de mobilité et de possibilité d'avancement.

Nous essayons maintenant d'embaucher au premier échelon pour que les gens puissent envisager une progression dans leur cheminement professionnel. Nous nous rendons dans les campus des universités et des collèges pour sensibiliser les recrues potentielles. Nous allons à McGill, à Concordia et à Bishops et travaillons avec les représentants des collectivités, qui nous aident à cibler les groupes et à attirer des employés potentiels.

Nous essayons également de nous servir des employés et de voir si nous pouvons utiliser leur réseau pour attirer des candidats. Lorsque nous nous rendons dans les campus, nous essayons d'emmener des anglophones avec nous, pour ne pas avoir une équipe uniquement francophone au kiosque de recrutement. Tous les employés sont bilingues, mais ils peuvent montrer qu'on peut évoluer dans notre organisation.

[Translation]

The objective is really to increase presence. Since this measure has been implemented, we have seen a two per cent increase in our anglophone labour force in Quebec. We will continue with this approach. Obviously, we are hoping to have representation that is more closely aligned with the profile of the population.

The positions in Public Works are very specialized: engineers, architects, project managers. It is not always easy to attract people in this sector, but we do make an effort. We feel that if we continue, we should be able to remedy the situation over the next two years.

Senator Seidman: I have a supplementary question.

[English]

What do you mean by the term “community table?” Is it a network of communities? Could you tell me more about that, please?

Ms. Lorenzato: It is a network of communities. We have contact with several community groups. The table is one that will bring representation from various groups.

Our objective is to try to tap into those existing networks to learn from their experiences. We have ongoing relationships with the RDEE, Réseau de développement économique et d’employabilité and La Fédération canadienne française et acadienne, so we will not reinvent the wheel. We will get the information where those groups exist.

Senator Seidman: I commend you for doing that because you do not need to reinvent the wheel with community groups that can help you a lot. Would you to send us the list of community groups that you consult?

Ms. Lorenzato: Yes.

Mr. Paradis: We will send the group that is active for anglophones, which is the Quebec Community Groups Network.

Senator Seidman: Do you have active contacts with that group?

Mr. Paradis: Yes.

[Translation]

Senator Pépin: I apologize for being late, Mr. Minister. Could you provide us with the details of this agreement that is about to be signed between the Translation Bureau and VANOC? And what type of assistance does the Translation Bureau intend to provide to VANOC so that it can meet its requirements? And as the Olympic Games are being held and you are providing translation services, will you be able to meet the requirements of the other services you must provide?

Mr. Paradis: Thank you for your question. I will not go on at great length, but I too am in favour of virtue. I will let Ms. Kennedy discuss the more technical aspects. She is the one who is working on this issue and she has done some very good work.

[Français]

L’objectif est vraiment d’augmenter la présence. Depuis que cette mesure a été mise en place, on a vu une augmentation de 2 p. 100 de notre main-d’œuvre anglophone au Québec. On va continuer avec cette approche. Évidemment, on espère avoir une représentation qui est plus près du profil de la population.

Les postes à Travaux publics sont très spécialisés : des ingénieurs, des architectes, des gestionnaires de projet. Ce n’est pas toujours facile d’attirer des gens dans ce domaine, mais on fait un effort. On estime que si on continue, on devrait pouvoir redresser la situation au cours des deux prochaines années.

Le sénateur Seidman : J’ai une question supplémentaire.

[Traduction]

Vous parlez de collectivités. S’agit-il d’un réseau de collectivités? Pouvez-vous m’en dire plus, s’il vous plaît?

Mme Lorenzato : Il s’agit d’un réseau de collectivités. Nous sommes en contact avec plusieurs groupes communautaires. La table de discussion rassemble plusieurs groupes.

Notre objectif, c’est de consulter les réseaux existants pour apprendre de leur expérience. Nous avons des relations continues avec le RDÉE, le Réseau de développement économique et d’employabilité, et avec La Fédération canadienne-française et acadienne, de sorte que nous ne réinventons pas la roue. Nous allons chercher l’information là où elle existe.

Le sénateur Seidman : Je vous félicite, parce qu’en effet, vous n’avez pas besoin de réinventer la roue, alors que ces groupes communautaires peuvent grandement vous aider. Pouvez-vous nous envoyer la liste de ces groupes que vous consultez?

Mme Lorenzato : Oui.

M. Paradis : Nous vous enverrons la liste des membres du groupe qui représente les anglophones, le Quebec Community Groups Network.

Le sénateur Seidman : Avez-vous des contacts concrets avec ce groupe?

M. Paradis : Oui.

[Français]

Le sénateur Pépin : Je m’excuse de mon retard, monsieur le ministre. Est-ce que vous pourriez nous donner des détails sur l’entente qui est sur le point d’être signée entre le Bureau de la traduction et le COVAN? Et quelle aide le Bureau de la traduction entend-il offrir au COVAN pour répondre à ses besoins? En même temps qu’il y aura les Jeux olympiques et que l’on offrira des services de traduction, est-ce que vous serez capable de répondre aux autres services qui vous seront demandés?

M. Paradis : Merci de votre question. Je ne m’attarderai pas trop, mais je suis, moi aussi, pour la vertu. Je vais laisser Mme Kennedy parler des aspects plus techniques. C’est elle qui travaille sur cette question et elle fait un très bon travail.

Indeed, this is a matter that is close to my heart. I think that the Translation Bureau will provide us with all of the expertise required to assist VANOC. As I said earlier, translation is the gateway. It is about appearance. We know that poorly translated documents give you the impression that you are not dealing with a serious or competent entity.

The deputy chair pointed this out correctly as well. There are many small technical difficulties. Language can become sophisticated or specialized when referring to disciplines X, Y or Z. I believe that it is important to bring some expertise to this issue.

I am constantly asking my deputy ministers questions in order to determine how things are going with our friends from Canadian Heritage and VANOC in order to make sure that everything is falling into place. And I am very pleased. To date, I have been told that things are progressing the way we want. I will now turn the floor over to Ms. Kennedy.

Ms. Kennedy: We are working very closely with VANOC and our colleagues at Canadian Heritage. We are about to sign a contract, either today or tomorrow. All of the terms and conditions have been finalized. We have already begun the work. We have identified a manager who has already gone to Vancouver. About 100 people will be involved in the work. A large part of that work will be done here, in Ottawa. All of the work pertaining to the athletes' biographies will be done in the National Capital Region.

The other component involves sending some of our experienced translators to Vancouver in order to support VANOC. We have developed sports lexicons and we have just completed our Paralympic Games lexicon. This reference document will also be available. I can give you my assurances right now that we have the capacity required to provide our support so that the games will be a great success.

Senator Pépin: You also provide services to other departments. Will you be able to coordinate all of your operations with the Olympic Games?

Ms. Kennedy: Absolutely. Part of our operations are performed in partnership with the private sector. We are used to changes and we are constantly making the necessary adjustments to ensure that we have the capacity to serve our huge network across the country. We operate in this manner on a daily basis without any concerns.

Senator Pépin: So everything will continue to operate properly.

Ms. Kennedy: Yes.

Senator Mockler: Mr. Minister, I would also like to add my comments regarding your performance. You have gone from a "C" to an "A." I think that this result once again shows your leadership in the department.

I have a question about the Portal. This question surfaced many times when I was Minister of the Francophonie and we were at the table, in Quebec City, in 2008, or in Romania, in 2006. Will the government make the Termium[®] portal available to NGOs?

Effectivement, c'est un sujet qui me tient à cœur. Je pense qu'avec le Bureau de la traduction, on a toute l'expertise requise pour venir en aide au COVAN. Comme je le disais tantôt, la traduction est la porte d'entrée. C'est l'apparence. On sait que des documents mal traduits ne démontrent pas le sérieux et la compétence.

Madame la vice-présidente l'a souligné à juste titre également. Il y a beaucoup de petites difficultés techniques. Le langage peut devenir sophistiqué ou spécialisé lorsqu'on parle de disciplines X, Y ou Z. Je pense qu'il est important d'apporter une expertise sur ce plan.

Je pose continuellement des questions à mes sous-ministres pour voir comment ça va avec nos amis de Patrimoine canadien ou avec le COVAN afin d'être certain que tout rentre dans l'ordre. Et je suis très heureux. Jusqu'à présent, on me dit que les choses avancent à notre goût. Je vais maintenant céder la parole à Mme Kennedy.

Mme Kennedy : Nous travaillons de très près avec le COVAN et nos collègues à Patrimoine canadien. Nous sommes sur le point de signer une entente, aujourd'hui ou demain. Toutes les modalités ont été finalisées. Nous avons déjà commencé le travail. Nous avons identifié une gestionnaire qui est déjà allée sur place, à Vancouver. Le travail va impliquer un effort d'une centaine de personnes. Une grande partie du travail sera effectuée ici, à Ottawa. Tout le travail rattaché aux biographies des athlètes sera fait dans la région de la capitale nationale.

L'autre volet consistera à envoyer quelques-uns de nos traducteurs chevronnés à Vancouver pour appuyer le COVAN. Nous avons développé des lexiques sur le sport et venons de terminer notre lexique sur les Jeux paralympiques. Ce document de référence sera aussi disponible. Je vous rassure tout de suite, nous avons toute la capacité pour offrir notre appui afin que les Jeux soient un grand succès.

Le sénateur Pépin : Vous offrez également des services à d'autres départements. Serez-vous en mesure de coordonner toutes vos opérations avec les Jeux olympiques?

Mme Kennedy : Tout à fait. Une partie de nos opérations se font en partenariat avec le secteur privé. Nous avons l'habitude des changements et apportons constamment les ajustements nécessaires pour assurer notre capacité à desservir notre grand réseau à travers le pays. Nous fonctionnons ainsi sur une base quotidienne sans inquiétude.

Le sénateur Pépin : Tout va donc continuer à bien fonctionner.

Mme Kennedy : Oui.

Le sénateur Mockler : Monsieur le ministre, j'aimerais aussi ajouter mes commentaires au sujet de votre performance. Vous avez passé d'une note de « C » à la note « A ». Je crois que ce résultat démontre encore une fois votre leadership au ministère.

Ma question concerne le portail. Cette question revenait à maintes reprises lorsque j'étais ministre de la Francophonie et que nous nous trouvions à la table, que ce soit à Québec, en 2008 ou en Roumanie, en 2006. Le gouvernement peut-il rendre le Portail Termium[®] disponible aux ONG?

Mr. Paradis: This site is accessible to everyone free of charge. Anyone who has access to the Internet can have access to the Portal free of charge.

Senator Mockler: Is the Portal also available to the countries of the francophonie?

Mr. Paradis: Yes, because the portal is on the Internet. Anybody who can connect to the Internet will have no problems accessing the Portal.

Senator Mockler: Would it be accurate to conclude that Canada will be the only country in the francophonie that provides this type of Portal?

Mr. Paradis: I cannot confirm that to you. We would have to check.

Mr. Olivier: To my knowledge, there is no other country in the francophonie that has such a comprehensive Portal. But we would nevertheless have to check this.

Mr. Paradis: It would be interesting to have this statistic.

Senator Mockler: I would like you to send the statistic to the committee. Based on my experience, as the Minister of the Francophonie, and having participated in two francophonie summits, I believe that I can state that this language development work tool, both for the anglophone and francophone sides, will be the first of its kind. If that is the case, I think that we should share this jewel and ensure that everyone is aware of it.

Mr. Paradis: I agree with you and this will be done with pride.

Senator Mockler: This pride will bolster the conviction that we are one of the best countries in the world.

The Deputy Chair: Based on the data that you have presented, we will even be doing this into Spanish and we will perhaps be trilingual or even polyglot.

Senator Pépin: The Supreme Court of Canada made a ruling, in the *Desrochers* case, compelling the government to take the necessary steps to ensure that both francophones and anglophones contribute equally to the definition of services. Has your department taken any special measures in response to the Supreme Court decision?

Mr. Paradis: I raised two points earlier on this matter. The Official Language Minority Communities Secretariat (OLMCS) was established in 2007. The mission of this secretariat within our department is to collate information ensure that it is disseminated so that we are not working in silos.

We are the federal government's procurement agency. Public Works of course provides services, but we look after much of the procurement, and this involves the small- and medium-sized businesses. As I have always said since I became minister, SMEs are a priority for us. We have to make sure that they have access to the federal government's market. It would be unfortunate for

M. Paradis : Ce site est accessible à tous gratuitement. Quiconque a accès à Internet peut accéder au portail gratuitement.

Le sénateur Mockler : Le portail est-il disponible aussi aux pays de la Francophonie?

M. Paradis : Oui, car le portail se trouve sur Internet. Quiconque peut se brancher n'aura aucun problème à accéder au portail.

Le sénateur Mockler : Est-il juste de conclure que le Canada sera le seul pays de la Francophonie à offrir ce genre de portail?

M. Paradis : Je ne pourrais vous le confirmer. Il faudrait vérifier.

M. Olivier : À ma connaissance, il n'existe aucun autre portail aussi complet dans la Francophonie. Il faudrait toutefois vérifier.

M. Paradis : Il serait intéressant d'avoir cette statistique.

Le sénateur Mockler : J'aimerais que vous fassiez parvenir au comité cette statistique. Selon mon expérience, en tant que ministre de la Francophonie, et pour avoir participé à deux sommets de la francophonie, je crois pouvoir affirmer que cet outil de travail pour le développement linguistique, tant du côté anglophone que francophone, serait le premier en son genre. Si c'est le cas, je crois que l'on devrait partager ce bijou et le faire connaître.

M. Paradis : Je suis d'accord avec vous et ce serait avec fierté.

Le sénateur Mockler : Cette fierté s'ajouterait à la conviction que nous sommes un des meilleurs pays au monde.

La vice-présidente : D'après les données que vous nous avez exposées, on ira même vers l'espagnol et nous serons peut-être trilingues ou même polyglottes.

Le sénateur Pépin : La Cour suprême du Canada a rendu une décision, dans l'affaire *Desrochers*, selon laquelle le gouvernement doit prendre des mesures nécessaires pour que les francophones et les anglophones contribuent d'une façon égale à la définition des services. Votre ministère a-t-il pris des mesures particulières pour répondre à la décision de la Cour suprême?

M. Paradis : J'ai soulevé deux points plus tôt à cet effet. Le Secrétariat aux Communautés de langue officielle en situation minoritaire (SCMLO) fut mis sur pied en 2007. Ce secrétariat, au sein de notre ministère, a pour mission de colliger l'information et faire en sorte qu'elle soit distribuée afin de ne pas travailler en vase clos.

Nous sommes l'acheteur du gouvernement fédéral. Des services sont offerts, bien sûr, par Travaux publics, mais beaucoup d'achats sont effectués en matière d'approvisionnement, ce qui me concerne particulièrement au niveau des PME. Comme je l'ai toujours dit depuis que je suis ministre, les PME sont pour nous une priorité. Il faut faire en sorte qu'elles aient accès aux marchés

talented people to be denied access to markets because a form is too complicated or the information is misunderstood.

We have minority-situation companies in Quebec, Manitoba, New Brunswick and just about everywhere. The secretariat can ensure that, when the Small Business Office travels or does business with SMEs in a minority situation, the services are provided in the appropriate language.

We have gone to great deal of effort to ensure that the Small Business Office is more accessible. We have even taken steps to ensure that the office travels in the field. Nevertheless, if nobody can communicate with the stakeholders, all of this effort is pointless.

We are one of the largest purchasers since we act on behalf of the government. We must therefore ensure that those companies that have products for sale are able to do so.

[English]

Senator Seidman: You referred to the Canadian Language Sector Enhancement Program as your first initiative. It sounds like an interesting, exciting initiative. Could you tell us a little more about it, please?

[Translation]

Mr. Paradis: This data comes from the Roadmap for Linguistic Duality. We are focusing on two issues in particular. First of all, we have the university translation bursaries. This program, which represents \$8 million, goes from 2008 to 2013. We want to encourage people to study in the language sector, as there is a shortage of skilled professionals.

There are a certain number of challenges that we are facing. This sector is in the process of reinventing itself with new technologies. The Translation Bureau informed me that some people, who are not qualified, improvise at times as translators. I am not saying that these people are acting in bad faith, but we must understand that this work must be done properly and it can be a matter of appearance. In the past, we have seen unfortunate examples of poor translations that have tarnished the image of the federal government. So we have to manage these issues seriously. We want to therefore staff the Translation Bureau with qualified staff. To do this, we have to deal with problem upstream by encouraging people to study in this sector.

Second, we have the initiative to enhance the language industry, for which we have earmarked \$10 million over five years, until 2013. This initiative is designed to assist industries in the language sector.

When I became the Minister of Public Works, I had a rather general opinion about the Translation Bureau. I saw translators at the House of Commons without knowing exactly what they did. I come from a unilingual francophone rural region.

avec le gouvernement fédéral. Il serait malheureux que des personnes de talent n'aient pas accès aux marchés à cause d'un formulaire trop compliqué ou d'une mauvaise compréhension de l'information.

On retrouve des entreprises en situation minoritaire au Québec, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et un peu partout. Le secrétariat peut faire en sorte que, lorsque le Bureau des petites et moyennes entreprises se déplace ou fait affaires avec des PME en situation minoritaire, les services soient fournis dans la langue appropriée.

Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour rendre le Bureau des petites et moyennes entreprises plus accessible. Nous avons même fait en sorte que le bureau se déplace sur le terrain. Toutefois, si personne ne peut communiquer avec les intervenants, ces efforts sont réduits à néant.

Nous sommes l'un des plus gros acheteurs, car nous agissons au nom du gouvernement. Il faut donc s'assurer que ceux et celles qui ont des produits à nous vendre puissent le faire.

[Traduction]

Le sénateur Seidman : Vous avez parlé de votre première initiative, le Programme de renforcement du secteur langagier au Canada. Cela semble être une initiative très intéressante et enthousiasmante. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, s'il vous plaît?

[Français]

M. Paradis : Ces données proviennent de la Feuille de route pour la dualité linguistique. Nous travaillons sur deux points en particulier. Tout d'abord, on retrouve les bourses universitaires en traduction. Ce programme, se chiffrant à 8 millions de dollars, s'étend de 2008 à 2013. Nous voulons encourager l'étude dans le secteur langagier, car il manque de relève et de main-d'œuvre spécialisée.

Plusieurs défis se posent. Le secteur est en train de se réinventer avec de nouvelles technologies. Comme on me l'a indiqué au Bureau de la traduction, certaines gens qui n'ont pas les compétences s'improvisent parfois comme traducteurs. Je ne dis pas que ces personnes sont de mauvaise foi, mais il s'agit tout de même d'un travail sérieux où il peut être question d'apparence. On a vu par le passé des exemples malheureux de mauvaises traductions qui ont terni l'image du gouvernement fédéral. Il faut donc gérer ces questions sérieusement. Nous voulons donc doter le Bureau de la traduction de personnel qualifié. Pour ce faire, il faut aller en amont en encourageant les études dans ce secteur.

Deuxièmement, nous avons l'initiative de l'industrie de la langue pour laquelle un montant de 10 millions de dollars fut budgétisé sur cinq ans, soit jusqu'en 2013. Cette initiative vise à aider les industries dans le secteur langagier.

Lorsque j'ai été nommé ministre des Travaux publics, j'avais une opinion assez générale du Bureau de la traduction. Je rencontrais à l'occasion des traducteurs à la Chambre des communes sans connaître exactement leurs tâches. Je viens d'une région rurale unilingue francophone.

This sector generates a great deal of revenue, but there are a certain number of challenges. People have to make themselves known and a lot of reorganization is required. To do this successfully, government support is needed. We want to encourage the establishment of these industries on a long-term basis to ensure that we have people working in this sector but also the presence of stakeholders in the sector to continue working the right direction. This is a very specialized field of activity. I was given a briefing on the subject and was very surprised to discover all of the subtleties and nuances that are involved.

[English]

Senator Seidman: Could you tell us why this program is housed in Public Works and Government Services?

[Translation]

Mr. Paradis: The program used to be part of Industry Canada. However, for a number of reasons, it did not align with its criteria. However, the program did reflect the criteria of the Translation Bureau.

Moreover, the Translation Bureau has an obvious interest in it. So we are pleased to be involved in this program. We have the experts and therefore we are very pleased to be part of this program.

[English]

Senator Jaffer: I want to respond to Senator Seidman and then I have another question.

When we speak about translation, you are right; translation is not only language — it is culture, it is words, it is many different things. I am so glad that you are looking at it, because for years I have struggled working with interpreters who think they know the language in translation because we do not have standards set.

I encourage you to look at standards being set, especially with French and English; until then, we will not raise the level of translation in our country.

I have a real preoccupation, minister, which I am going to take the risk of sharing with you. I have shared it with some others as well, so my colleagues have heard this. That is that I believe Quebec has the most advanced immigration policy. It is really encouraging, and you have enthusiastically talked about encouraging people in small- and medium-sized enterprises.

I know so many people who have benefited from Quebec's immigration policy, but then my province or other provinces benefit when they leave Quebec because they have not had enough support. I think we have work to do. They have the language skills, but for some reason, there is not the support.

Cette industrie génère beaucoup de retombées, mais plusieurs défis se posent. Les gens doivent se faire connaître et beaucoup de restructuration est nécessaire. Pour optimiser le tout, on doit compter sur l'appui du gouvernement. Nous voulons favoriser l'implantation de ces industries à long terme pour assurer à la fois une relève, mais également la présence d'intervenants dans le milieu pour continuer dans la bonne voie. Ce secteur d'activités est très pointu. On m'a donné un briefing sur le sujet et j'ai été très surpris de voir toute la finesse et les subtilités qui entourent ce secteur.

[Traduction]

Le sénateur Seidman : Pouvez-vous nous dire pourquoi ce programme relève de Travaux publics et Services gouvernementaux?

[Français]

M. Paradis : Le programme relevait d'Industrie Canada. Or, pour plusieurs raisons, il ne cadrerait plus avec ses critères. Le programme correspondait, par contre, aux critères du Bureau de la traduction.

Il y a un intérêt évident également de la part du Bureau de la traduction. C'est donc avec plaisir que nous nous sommes impliqués dans ce programme. Les experts sont chez nous, donc on est très heureux de faire partie de ce programme.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : J'aimerais répondre au sénateur Seidman, après quoi j'aurais une autre question.

Lorsque l'on parle de traduction, vous avez raison : la traduction, ce n'est pas simplement la langue, mais aussi la culture, les mots, et beaucoup d'autres choses. Je suis très heureuse que vous vous penchiez sur ce dossier, parce que pendant des années, j'ai eu des difficultés avec des interprètes qui croient qu'il suffit de connaître la langue pour traduire, il n'existe pas encore de normes professionnelles.

Je vous encourage à établir des normes, surtout en français et en anglais. Sans cela, nous n'arriverons pas à améliorer la qualité de la traduction dans notre pays.

Monsieur le ministre, j'ai une réelle inquiétude et je vais prendre le risque de vous en parler. J'en ai parlé avec d'autres, et mes collègues en ont déjà entendu parler. Je crois que le Québec dispose d'une des politiques d'immigration les plus avancées. C'est très encourageant et vous avez parlé avec enthousiasme du soutien aux petites et moyennes entreprises.

Je connais beaucoup de gens qui ont profité de la politique d'immigration du Québec, mais ensuite, ce sont ma province et les autres qui en profitent, puisque ces personnes quittent le Québec par manque de soutien. Je crois qu'il y a beaucoup de travail à faire. Ces personnes ont les compétences linguistiques mais pour une raison ou pour une autre, elles n'ont pas le soutien nécessaire.

Therefore, I leave this thought with you: I believe that there needs to be work done to keep people because our growth will come from immigration and we do not keep people in Quebec. If you have thought about it, I would like your point of view and maybe you can add some suggestions.

Mr. Paradis: Of course, the immigration policies are more from the Minister of Immigration. Coming from me, from what I have to manage, the principle is we have to make the OSME as accessible as possible. This is why it was put in place. It was great news in 2005, and then we realized that too many people did not know about it, so we made it more accessible.

We have our main office here, which is more user-friendly. We go into the communities on request to provide services.

We have to continue to improve. As I said in my presentation, it is not perfect; it will never be perfect but we can improve and this is the challenge we have to face. When I talked about the bottom line, we started at a “D” and now we are at a “B.” I ask why we are at “B,” because there are a lot of “As”; we point out where we are weak and we are working on that.

I have faith, but I want to make sure the committee knows what I have in mind. I want to make sure that our OSME is effective and accessible. This is so important. Public Works and Government Services Canada is the buyer of the government. Our people have the right and should have the chance to do business with the Government of Canada.

I lived it myself. There was some frustration when I was president of a chamber of commerce in a Quebec rural area. We had to go to Quebec City to deal with some departments. It was like mazes all around; we were exhausted. When we returned to my town, I said one of these days when I get a chance I will do something about that. This is why I am so passionate; I lived it myself.

I want to make sure that for the good SMEs, we facilitate their lives to ensure they have the chance to deal with the Government of Canada if they have something to offer.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: Mr. Minister, my question will be very simple: How do you define the concept of “positive measures”?

Mr. Paradis: The concept of “positive measures” often crops up. I understand that this is not a legal measure per se. As I said in my presentation, in my department we have implemented policies in order to respond to Part VII, both with respect to employees and guidelines.

If you would give me a few moments, I will find a document that contains good examples of “positive measures” that I would like to share with you.

Par conséquent, j'aimerais vous faire part de cette réflexion : Je crois qu'il faut travailler pour arriver à garder ces personnes, car notre croissance dépendra de l'immigration et nous n'arrivons pas à conserver les immigrants au Québec. Si vous avez déjà réfléchi à la question, j'aimerais avoir votre avis et vos propositions, peut-être.

M. Paradis : Évidemment, les politiques d'immigration relèvent du ministre de l'Immigration. De mon point de vue et en ce qui a trait à mon portefeuille, nous tâchons de rendre le BPME aussi facile d'accès que possible. C'est pour cela qu'il a été créé. C'était une très belle initiative en 2005 mais nous nous sommes rendu compte par la suite que trop peu de gens le connaissaient et nous l'avons rendu plus accessible.

Nous avons notre bureau principal ici, qui est plus facile d'utilisation. Sur demande, nous nous rendons dans les collectivités pour fournir les services nécessaires.

Il faut continuer de nous améliorer. Comme je l'ai dit dans mon exposé, notre bilan n'est pas parfait. Il ne sera jamais parfait, mais nous pouvons nous améliorer et c'est le défi qui nous attend. Nous avons fait passer notre cote de « D » à « B ». J'ai demandé pourquoi nous n'avions qu'un « B », alors que nous avons reçu beaucoup de « A ». Nous avons relevé nos faiblesses et nous essayons de les éliminer.

J'ai confiance, mais je vais m'assurer que le comité sait ce que j'ai l'intention de faire. Je veux m'assurer que notre BPME est efficace et accessible. C'est extrêmement important. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est l'acheteur du gouvernement. Les concitoyens ont le droit et devraient avoir la possibilité de faire affaire avec le gouvernement du Canada.

J'ai déjà vécu cette situation. Parce que j'étais président d'une chambre de commerce d'une région rurale du Québec, j'étais extrêmement frustré. Il fallait aller à Québec pour faire affaire avec certains ministères. C'était un vrai labyrinthe; nous étions épuisés. À notre retour, j'ai dit : « Un jour, si je le peux, je vais faire quelque chose pour régler ce problème. » C'est pourquoi je suis aussi passionné. Je l'ai déjà vécu.

Je veux faciliter la vie des PME pour qu'elles aient la possibilité de faire affaire avec le gouvernement du Canada, si elles ont quelque chose à offrir.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : Monsieur le ministre, ma question sera très simple : Comment définissez-vous le concept de « mesures positives »?

M. Paradis : Le concept de « mesures positives » est une question qui revient souvent. Je comprends que ce n'est pas une mesure juridique à proprement parler. Chez nous, comme je le disais dans ma présentation, des politiques sont mises en place à l'intérieur du ministère afin de répondre à la partie VII, autant en ce qui concerne nos employés que des directives.

Donnez-moi une petite minute, je vais retrouver un document qui contient de bons exemples de « mesures positives » que je vais partager avec vous.

First of all, the department reviewed its existing programs and services in accordance with Part VII. The Crown Assets Distribution Directorate communicated with more than 420 official language organizations and communities in minority situation to inform them about its sales policies for priority not-for-profit clients. Hence not-for-profit organizations do business with us to purchase surplus Crown assets. Such a procurement source is very attractive for both the community and the government, which is able to dispose of surplus goods.

As regards the Small Business Office, we contacted approximately 420 minority situation organizations in order to ensure that the service was accessible to them. This is a good example.

Earlier, we mentioned organizations such as RDEE, Quebec Community Groups Network and Community Table; these are all grassroots organizations that focus on this issue, and they are in regular contact with the people in our department, particularly with the Official Language Minority Communities Secretariat.

Another example I really like is the departmental program which ensures that official language communities in a minority situation benefit from reduced rates offered at certain participating hotels through a hotel card system. I find this measure interesting. This is a source of pride and identification. Presenting cards in order to receive reduced rates means that the hotels are getting involved in the program. So in addition to the business aspect, there is a certain motivation that brings these hotels into the picture.

Without imposing a legal definition — because I understand that there is not one; I am not an expert when it comes to this legislation — however, internally — there are some examples of that — following the review of services and programs, we do nonetheless have political guidelines enabling us to take such “positive measures.” This is the direction we want to be heading in.

Senator Fortin-Duplessis: I would like to ask you another question. Are there any obstacles that make it more difficult for you to fulfil your obligations under Part VII?

Mr. Paradis: Yes, there are a few.

Senator Fortin-Duplessis: Could you tell us about them?

Mr. Paradis: Of course.

Senator Fortin-Duplessis: Have you already answered this question?

Mr. Paradis: No. Because of the nature and mandate of our department, we do not have any funding mechanism derived from grants and contributions. The Department of Public Works and Government Services Canada is a management department.

Senator Fortin-Duplessis: All right.

Premièrement, le ministère a revu ses programmes et services existants en fonction de la partie VII. La direction de la distribution des biens de la Couronne a communiqué avec plus de 420 organismes et communautés de langues officielles en situation minoritaire pour les informer de sa politique sur les ventes pour les clients prioritaires à titre d'organisme sans but lucratif. Donc, des organismes à but non lucratif transigent avec nous pour acheter les surplus des biens de la Couronne. Ce sont des sources d'approvisionnement très intéressantes pour la communauté autant que pour le gouvernement qui se débarrasse de ses surplus.

Le parallèle que je pourrais faire avec le bureau sur les petites et moyennes entreprises, c'est qu'on a contacté approximativement 420 organismes en situation minoritaire pour s'assurer que le service leur soit accessible. C'est un bel exemple.

Plus tôt, nous avons mentionné des organismes comme RDEE, Quebec Community Groups Network et Community Table; ce sont tous des intervenants dans le milieu qui se penchent sur ce sujet, qui sont en contact constant avec les gens de notre ministère, surtout au niveau du secrétariat et des communautés en situation minoritaire.

Un autre exemple que j'aime beaucoup, c'est le programme du ministère qui assure aux communautés de langues officielles en situation minoritaire des tarifs réduits au sein de certains hôtels participants, par voie de cartes d'hôtel. Je trouve la mesure intéressante. C'est une source de fierté et d'identification. Le fait de présenter cela afin d'offrir des tarifs réduits veut dire que des hôtels s'impliquent dans le programme. Au delà de faire des affaires, il y a certainement des motivations qui les amènent là.

Sans imposer de définition juridique — parce que je comprends qu'il n'y en a pas, mais je ne suis pas expert de cette loi — par contre, à l'interne — il y a des exemples comme cela —, après que les services et les programmes ont été révisés, il y a quand même des directives au plan politique qui nous permettent de prendre de telles « mesures positives ». C'est dans cette direction qu'on veut aller.

Le sénateur Fortin-Duplessis : J'aurais une autre question à vous poser. Y a-t-il des obstacles qui rendent la mise en œuvre de vos obligations à l'égard de la partie VII plus difficile?

M. Paradis : Oui, il y en a quelques-uns.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Pourriez-vous nous en faire part?

M. Paradis : Bien sûr.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Avez-vous déjà répondu à cette question?

M. Paradis : Non. De par notre nature et notre mandat, nous ne disposons pas de mécanismes de financement provenant de subventions et de contributions. Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada est un ministère de gestion.

Le sénateur Fortin-Duplessis : D'accord.

Mr. Paradis: I talked to you earlier about the scholarships and the initiative to enhance the language sector, but this is an exceptional assistance measure for our department, because we are not involved in contributions. We are implementing this program as part of the Roadmap for Linguistic Duality, but otherwise, because of its very nature, the department has no role to play. We have to look at what we can do internally, how we can improve the way we do business, namely, through management. So, yes, we can work at the employee level, we can do something about the provision of services, but the most important point is that we are the department that looks after procurement for the Government of Canada.

That is where we need to focus more of our efforts, even though we do not necessarily have the corresponding funds, as we are a department that manages subsidies including the pertinent administrative costs. So this is a challenge for us.

Furthermore, we must comply with the Treasury Board Secretariat Contracting Policy and the Treasury Board Secretariat Guide to the Management of Real Property. This is a technical issue, but the fact remains that these are additional challenges that we face given the size of our personnel. These are issues we need to monitor.

Nevertheless, there is a will to focus on areas where we can exercise management and have an impact on the community.

The Deputy Chair: Our allotted time is over or just about. I would like to take this opportunity to thank you, Mr. Minister, for accepting our invitation. I would also like to thank the individuals who accompanied you.

Congratulations on this good mark given to you by the Official Languages Commissioner; it looks as though there is still more work to be done to obtain an "A". Next year, you can tell us how you managed to obtain an "A"!

Honourable senators, we will suspend the meeting for a few minutes in order to welcome our other witnesses.

(The committee suspended.)

(The committee resumed.)

The Deputy Chair: Welcome once again. We are now hearing from representatives of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Ms. Marie France Kenny, Federation President and Ms. Suzanne Bossé, Director General.

Last month the FCFA published a report on the implementation of the Official Languages Act in which it outlined its new vision regarding implementation.

The committee is interested in hearing the FCFA on this matter, as it is currently studying the implementation of Part VII of this act. Ladies, the committee members would like to thank you for accepting their invitation to appear today. The floor is now yours, and questions will follow.

M. Paradis : Tantôt, j'ai fait état de bourses d'étude ou de l'initiative d'aide à l'industrie langagière, mais il s'agit d'une mesure d'aide exceptionnelle chez nous, parce qu'on n'est pas un ministère de contribution. Nous mettons en place ce programme via la Feuille de route pour la dualité linguistique, mais autrement, de par sa nature, le ministère n'est pas là. Il faut regarder à l'interne ce que l'on peut faire, comment on peut améliorer les choses à notre façon, c'est-à-dire via la gestion. Donc, oui, il y a le niveau des employés, il y a le niveau de la fourniture de services, mais surtout, il y a le fait qu'on est le ministère qui approvisionne le gouvernement canadien.

C'est là où nous devons faire davantage d'efforts, même si nous n'avons pas nécessairement les fonds qui y sont rattachés, comme un ministère qui exercerait la gestion d'une subvention avec les frais administratifs qui y sont rattachés. C'est donc un défi pour nous.

Il y a également le fait qu'il faille se conformer à la Politique sur les marchés du Secrétariat du Conseil du Trésor et au Guide de la gestion des biens immobiliers du Secrétariat du Conseil du Trésor. C'est technique, mais il n'en reste pas moins que ce sont des défis supplémentaires compte tenu de nos effectifs. Ce seront des points à surveiller.

Toutefois, il y a la volonté de mettre l'emphase là où nous pouvons effectuer une gestion et là où nos actions pourront avoir un impact sur la communauté.

La vice-présidente : Le temps qui nous était imparti est écoulé ou presque. J'aimerais en profiter pour vous remercier, Monsieur le ministre, d'avoir bien voulu accepter notre invitation. Merci également à ceux et celle qui vous accompagnent.

Bravo pour cette belle note que le commissaire aux langues officielles vous a accordée; il paraît qu'il y a encore de la place pour obtenir un « A ». L'année prochaine, vous pourrez nous dire comment vous avez réussi à obtenir une note de « A »!

Honorables sénateurs, nous allons suspendre la séance pour quelques minutes pour accueillir nos autres témoins.

(La séance est suspendue.)

(La séance reprend.)

La vice-présidente : Bienvenue à nouveau. Nous accueillons maintenant des représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Mme Marie-France Kenny, présidente de la fédération et Mme Suzanne Bossé, directrice générale.

La FCFA a publié un rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles le mois dernier et, dans ce rapport, elle expose sa nouvelle vision de la mise en œuvre de la loi.

Le comité a un intérêt à entendre la FCFA à ce sujet, puisqu'il étudie présentement la mise en œuvre de la Partie VII de cette loi. Mesdames, les membres du comité vous remercient d'avoir accepté leur invitation à comparaître aujourd'hui. Je vous invite maintenant à prendre la parole et les questions suivront.

Marie-France Kenny, President, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Madam Deputy Chair, I want to thank you for agreeing to hear us today. I am accompanied by Suzanne Bossé, Director General of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

One year ago now, we at the FCFA began a major effort to reflect on and analyze the record of the four decades of the Official Languages Act, and we are very proud to be submitting the results of that process to you.

There is nothing new in the findings we are presenting today. Over its 34-year existence, the FCFA has spoken out on a number of occasions about the deficiencies of the federal official languages policy, with regard to both services to francophones and support for communities.

And we have not been the only one to do so. Year after year, in the past four decades, successive commissioners of official languages have used words such as “ceiling,” “stagnation,” “deterioration” and “lack of leadership” in their report to describe the situation.

In that respect, the tone of Commissioner Fraser’s reports differs little from that of Commissioner Yalden’s reports 30 years ago.

It is hard to understand why, in a number of respects, matters have not changed. As the year of the 40th anniversary of the Official Languages Act comes to a close, the question that arises is whether we have learned the lessons of the past four decades. We must ask ourselves “What do we do now?” And that is the gist of my remarks today. We are here to suggest some solutions so that, 10 years from now, we do not have to restate the same findings we are delivering to you today. Let me be clear on this: there are definitely reasons to celebrate the act’s 40th anniversary this year.

It is in large part to the Official Languages Act that we owe the French-language schools, institutions and services that we now have across Canada and that have enabled our communities to live better lives in their language. And I would definitely not want to pass over in silence the role that all French-speaking citizens who have complained to the Office of the Commissioner or who have gone to court to ensure their rights are respected have played in this regard.

And the fact is that some federal institutions do indeed take their obligations under the Official Languages Act very seriously. However, there are still far too many deficiencies.

How is it that, at three out of four designated bilingual federal offices, staff are unable to inform us that we can be served in French by saying “Hello, bonjour,” or posting a pictogram stating “English/French”? Why is it that the manner in which obligations under the Official Languages Act are met is usually left to the discretion of senior management in every federal department and agency? Because, in the past 40 years, there has constantly been a significant lack of political and administrative will to take action and enforce the act as a whole. Left to a large degree to their own devices, many federal institutions have come to the point where they no longer even make the strict minimum

Marie-France Kenny, présidente, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Madame la vice-présidente, je vous remercie d’avoir accepté de nous entendre aujourd’hui. Je suis accompagnée de Suzanne Bossé, directrice générale de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Il y a maintenant un an, nous avons entamé à la FCFA un important travail de réflexion et d’analyse sur le bilan des quatre décennies de la Loi sur les langues officielles et nous sommes très fiers de vous en présenter le résultat.

Il n’y a de rien nouveau dans le constat que nous vous présentons aujourd’hui. La FCFA a parlé à plusieurs occasions, au cours de ses 34 années d’existence, des lacunes de la politique sur les langues officielles, que ce soit au niveau des services aux francophones ou de l’appui aux communautés.

Elle n’a pas été la seule. Année après année, depuis 40 ans, les commissaires aux langues officielles qui se sont succédé ont utilisé dans leurs rapports des mots comme « plafonnement », « stagnation », « détérioration » ou « manque de leadership ».

À ce niveau, le ton des rapports du commissaire Fraser ne diffère pas de celui des rapports du commissaire Yalden il y a 30 ans.

Il est difficile de comprendre pourquoi, à plusieurs égards, les choses n’ont pas changé. Et en cette fin de l’année du 40^e anniversaire de la Loi sur les langues officielles, il faut se demander si l’on a appris des leçons des quatre dernières décennies et il faut se demander maintenant on fait quoi? C’est notre propos aujourd’hui. Nous sommes ici pour présenter des solutions pour que dans dix ans on n’ait pas à livrer encore une fois les constats que nous livrons aujourd’hui. Qu’on me comprenne bien, il y a certes matière à célébrer les 40 ans de la Loi sur les langues officielles cette année.

On doit en bonne partie à la Loi sur les langues officielles, les institutions, les écoles, et les services de langue française qui existent d’un bout à l’autre du Canada et qui ont permis à nos communautés de vivre mieux dans leur langue. Je ne voudrais certainement pas passer sous silence le rôle qu’ont joué sur ce plan tous les citoyens de langue française qui se sont plaints au commissariat ou qui sont allés devant les tribunaux pour faire respecter leurs droits.

D’autre part, des institutions fédérales prennent effectivement très au sérieux leurs obligations sous la Loi sur les langues officielles. Toutefois, il reste des lacunes, beaucoup trop de lacunes.

Comment se fait-il que dans trois bureaux fédéraux désignés bilingues sur quatre on ne soit pas en mesure de nous faire savoir que l’on peut être servi en français par un simple Hello/Bonjour ou encore par le pictogramme English/Français? Comment se fait-il que la plupart du temps, la façon dont on respecte les obligations de la loi soit laissée à la discrétion de la haute direction dans chaque ministère ou agence fédéral? Parce que justement, il y a eu constamment au cours des 40 dernières années, des lacunes importantes en termes de volonté politique et administrative d’agir et d’appliquer la loi dans son intégralité. Laisseries dans une large mesure à elles-mêmes, plusieurs

effort to meet their obligations. By focusing solely on minimum obligations, we think they have forgotten the reason why the Official Languages Act was enacted in the first place. The Official Languages Act is a plan to achieve genuine equality between French and English in Canadian society. It is a plan to promote our linguistic duality across the country. It is a plan to provide support for the development of the ability of the official language minority communities to live and develop in their language. When the institutions lose sight of these three objectives, they are bound to fail. It is now time to go back to essentials.

To achieve this great goal of equality, the Official Languages Act was designed as a whole, not as a series of separate initiatives. For example, no institution can really say it supports francophone community development when its regional offices do not even offer French-language services. And the regulations are so complex that it is hard for francophones to know exactly whether they are entitled to service in French. Let me give you an example. You are on the Trans-Canada Highway, and you are arrested by the RCMP. Depending on where you are, you may be entitled to service in French, but not 10 kilometres down the road. That is because it was decided that statistics would determine where people are entitled to service, and the percentage of francophones 10 kilometres down the road is too small. And yet there is a French-language school there. Clearly, if there is a French-language school, there is a francophone community. That is why new regulations must be established so that services can be provided where francophones actually live; regulations that take into account not only statistics, which do not necessarily reflect the actual situation, but also the fact that, if there is a French-language school or community centre in a region, it is necessarily because a French-language community lives there. These regulations would apply to the entire act. They would determine ways of providing services that support the development of communities by responding to their needs, and that take into account the fact that, in some places, provincial language policy is now more generous than the federal government's. At the same time, they would define measures to enable francophone federal employees to work in their language, which would have a positive impact on the ability to offer citizens services in French. That is what I have to say about the ground rules. Now let us talk about the team.

The cacophony of the past 40 years has clearly demonstrated a need within the federal government for a single official languages conductor. Coordination of Official Languages Act implementation should be assigned to an institution that has clear authority throughout the federal government and can command results. That institution is the Privy Council Office. There, we believe, lies supreme responsibility for the official languages file.

institutions fédérales en sont venues à ne même pas faire le strict minimum pour remplir leurs obligations. À force de ne penser qu'aux obligations minimales, il nous semble qu'on en soit venu à oublier la raison pour laquelle on a créé la Loi sur les langues officielles. La Loi sur les langues officielles est un projet d'égalité réelle entre le français et l'anglais dans la société canadienne. C'est un projet de promotion de notre dualité linguistique à l'échelle du pays. C'est un projet d'appui au développement de la capacité des minorités de langues officielles de vivre et de s'épanouir dans leur langue. Quand on perd de vue ces trois objectifs, on se voue à l'échec. Il est temps de revenir à l'essentiel.

Pour atteindre ce grand objectif d'égalité, la Loi sur les langues officielles a été conçue comme un tout et non comme une série d'initiatives séparées. Par exemple, on ne peut pas vraiment dire qu'on appuie le développement d'une communauté francophone lorsque le bureau régional n'offre même pas de services en français. Encore, la réglementation est tellement complexe qu'il est difficile pour un francophone de savoir où, au juste, il a le droit d'être servi en français. Je vous donne un exemple. Si vous êtes sur la transcanadienne et que vous vous faites arrêter par la GRC, dépendamment d'où vous êtes, vous allez avoir droit au service en français, mais 10 kilomètres plus loin, vous n'y aurez pas droit et il y a une école francophone juste à côté. Évidemment, s'il y a une école francophone, il y a une communauté francophone. Parce qu'on a décidé que ce serait uniquement des statistiques qui décideraient où on a droit au service et 10 kilomètres plus loin, le pourcentage de francophones n'est pas suffisant. C'est pourquoi il faut se donner une nouvelle réglementation pour offrir des services là où se trouvent véritablement les francophones. Une réglementation qui prend en compte non plus uniquement des statistiques qui ne reflètent pas nécessairement la réalité, mais aussi le fait que s'il existe une école et un centre communautaire de langue française dans une région, c'est forcément parce qu'il y a une communauté qui habite là. Cette réglementation s'appliquerait à toute la loi. Elle définirait des façons de faire pour offrir des services qui appuient le développement des communautés en répondant à leurs besoins et qui tiennent compte du fait qu'à certains endroits le gouvernement provincial est maintenant plus généreux que le gouvernement fédéral en termes de politique linguistique. En même temps, elle définirait des mesures pour permettre aux employés fédéraux francophones de travailler dans leur langue, ce qui aurait un impact positif sur la capacité d'offrir des services en français aux citoyens. Voilà pour l'aspect des règles du jeu, maintenant, parlons de l'équipe.

La cacophonie des 40 dernières années a clairement montré le besoin d'avoir, au sein du gouvernement fédéral, un seul chef d'orchestre sur le plan des langues officielles. On doit confier la coordination de toute l'application de la Loi sur les langues officielles à une institution qui a une autorité claire sur l'ensemble de l'appareil fédéral et qui peut exiger des résultats. Cette institution, c'est le Bureau du Conseil privé. C'est là que, selon nous, doit se retrouver la responsabilité suprême pour le dossier des langues officielles.

PCO should be the captain, but three other players on the team are also very important, and they are expressly named in the act. The Department of Canadian Heritage, the Department of Justice and Treasury Board. Those three institutions are on the front line when it comes to implementation of and compliance with the act, and it is important that they work together. We propose that there be a memorandum of understanding among the three institutions to ensure that everything done with respect to official languages is done by the three together, not separately.

However, this would not relieve the rest of the team, the rest of the federal government, of any of its official languages responsibilities. In every department and agency, there are employees who believe in the importance of the Official Languages Act, who want to take action to ensure it is complied with. All too often, however, they are isolated. Too often, the office responsible for official languages is shoved away in a corner. We propose a change of culture. Walls must be torn down and organizations opened up, and official languages must be an organization-wide issue in every department, and every institution as a whole must become an official languages champion.

Third, let us talk about us, francophones. Measures must be introduced so that the communities can influence all development stages of the policies and programs that have an impact on them, but especially, the federal institutions must be compelled to show how they have consulted the communities and how they plan to respond to the needs expressed during those consultations. In that respect, federal institutions must be accountable for the measures they take to support the development and vitality of our communities.

Finally, let us talk about the umpire. For 40 years now, the six individuals who have occupied the position of Commissioner of Official Languages have done an exceptional job, and I wish to emphasize that fact. All were and still are brilliant people who used every possible means to advance linguistic duality in Canada. The fact remains, however, that people listen to the commissioner only when it suits them.

And yet what we want is for everyone to take the Official Languages Act seriously. That is why we propose that consideration be given to the possibility of granting the commissioner enhanced authority to compel federal institutions that do not meet their obligations to take corrective measures, as well as the power to sanction those institutions to ensure that corrective measures are indeed taken.

That then is what we propose. We are presenting this new approach in a spirit of openness and dialogue with the government, with a desire to work together to find solutions to the deficiencies that francophone and Acadian communities, the Commissioners of Official Languages, official languages parliamentary committees, the Standing Senate Committee on Official Languages and many others have lamented year after year for four decades.

Thank you. I am ready to answer your questions.

Voilà pour le capitaine. Mais il y a également trois autres joueurs très importants dans l'équipe, ils sont nommés en toutes lettres dans la loi. Il s'agit de Patrimoine canadien, du ministère de la Justice et du Conseil du Trésor. Ces trois institutions sont sur la ligne de front quand on parle de l'application et du respect de la loi. Il est important qu'elles travaillent ensemble. Nous proposons qu'il y ait un protocole d'entente entre ces trois institutions afin d'assurer que tout ce qui se fait en matière de langues officielles se travaille à trois et non de façon séparée.

Cela n'enlève rien à la responsabilité qu'a le reste de l'équipe, le reste de l'appareil fédéral par rapport aux langues officielles. Il y a dans chaque ministère, dans chaque agence des employés qui croient à l'importance de la Loi sur les langues officielles, qui veulent agir pour en assurer le respect. Trop souvent, ils sont isolés. Trop souvent on relègue le bureau responsable des langues officielles dans un coin. Nous proposons un changement de culture. Il faut décloisonner, il faut ouvrir et faire en sorte que la question des langues officielles soit présente partout dans chaque ministère, que l'institution au complet devienne un champion sur ce plan.

En troisième lieu, parlons de nous, les francophones. Il faut des mesures pour que les communautés puissent influencer toutes les étapes de l'élaboration des programmes et des politiques qui ont un impact sur elles, mais surtout, il faut que les institutions fédérales soient contraintes de démontrer comment elles ont consulté les communautés et comment elles répondront aux besoins exprimés lors de ces consultations. À cet égard, il faut que les institutions fédérales soient imputables des mesures qu'elles prennent pour appuyer le développement et l'épanouissement de nos communautés.

Enfin, parlons de l'arbitre. Depuis 40 ans, les six personnes qui ont occupé les fonctions de commissaire aux langues officielles ont fait un travail exceptionnel et je tiens à le souligner. Tous, étaient des gens brillants et le sont toujours, qui ont tout mis en œuvre pour faire progresser la dualité linguistique au Canada. Mais il reste qu'on ne les écoute que lorsque ça fait notre affaire.

Pourtant, ce que nous voulons, c'est que la Loi sur les langues officielles soit prise au sérieux par tous et toutes. C'est pourquoi nous proposons d'explorer la possibilité d'un pouvoir accru qui permettrait au commissaire d'exiger des mesures correctives des institutions fédérales qui ne respectent pas leurs obligations ainsi qu'un pouvoir de sanction à l'égard de ces institutions pour assurer que les mesures correctives soient effectivement mises en place.

Voilà donc ce que nous proposons. Cette approche, nous la présentons dans un esprit d'ouverture et de dialogue avec le gouvernement dans une volonté de trouver ensemble des solutions aux lacunes que les communautés francophones et acadiennes, les commissaires aux langues officielles, les comités parlementaires sur les langues officielles, le Comité sénatorial des langues officielles et bien d'autres déplorent année après année depuis quatre décennies.

Je vous remercie. Je suis prête à répondre à vos questions.

The Deputy Chair: Thank you, Ms. Kenny. The first question will be from Senator Tardif.

Senator Tardif: Thank you, Madam Deputy Chair. I would like to congratulate the FCFA for the important, well thought-out analysis it has done, leading it to recommend a new vision, a new approach to implement the Official Languages Act. You have a number of excellent recommendations.

If linguistic progress depended on a single key step, what would that be, in your opinion?

Ms. Kenny: Identifying a single one would be quite difficult. Our first three recommendations would require changes to the regulations and administration of the official languages program.

The last recommendation would require a legislative change. If we acted on the first three recommendations, in other words, a review of the regulations, consultation and governance, I am not sure that the commissioner would need enhanced authority, because I think that would help correct many of the deficiencies identified.

With regard to the regulations and governance, the latter is very important because, at present, the three ministers involved cannot tell each other what to do and be accountable. One minister cannot ask that of another. That is why we suggest that the Privy Council have an overarching authority; it could then tell the ministers that they are responsible for implementation and results. There is currently accountability with regard to implementation and the identification of solutions, but there is no accountability as to the implementation impact and results.

Senator Tardif: Between 2002 and 2006, things were coordinated because the Official Languages Secretariat was located within Privy Council. It was then moved to Canadian Heritage.

Do you believe it was a mistake to move the secretariat responsible for official languages and send it back to Canadian Heritage?

Ms. Kenny: There were certainly repercussions, but a minister cannot tell a peer what he or she can or cannot do, whereas the Privy Council Office has this authority. Yes, it was a setback in terms of implementation, but above all, in terms of accountability as far as the programs implemented are concerned, because these three departments are specifically identified and named in the legislation and are responsible for the programs implemented. However, no one is asking them to be accountable for their results.

Senator Tardif: Do you believe that the Roadmap for Canada's Linguistic Duality has set out the objectives clearly enough? And how are we to know if the results have been achieved under the Roadmap for Canada's Linguistic Duality?

Le vice-président : Merci beaucoup, madame Kenny. La première question sera posée par le sénateur Tardif.

Le sénateur Tardif : Merci, madame la vice-présidente. Je tiens à féliciter la FCFA pour l'important travail de réflexion et d'analyse qu'elle a fait menant à des recommandations pour une nouvelle vision, une nouvelle approche pour la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles. Vous avez plusieurs excellentes recommandations.

Si les progrès linguistiques devaient dépendre d'une étape clé, quelle serait-elle, à votre avis?

Mme Kenny : En isoler une seule serait assez difficile. Les trois premières recommandations exigeraient des changements sur le plan de la réglementation et de l'administration du programme des langues officielles.

La dernière recommandation exigerait une modification à la loi. Si on prenait les trois premières recommandations, soit celles de revoir la réglementation, la consultation et la gouvernance, je ne suis pas certaine qu'on aurait besoin de donner des pouvoirs accrus à un commissaire puisque je pense qu'on réglerait une grande partie des lacunes identifiées.

Sur le plan de la réglementation et de la gouvernance, la gouvernance est très importante parce qu'à l'heure actuelle, les trois ministres nommés ne peuvent pas se dire un à l'autre quoi faire et de rendre des comptes. Cela ne se fait pas d'un ministre à l'autre. C'est pourquoi on suggère une autorité ultime au Conseil privé, qui pourrait leur dire qu'ils sont responsables de la mise en œuvre et des résultats. Il y a actuellement une imputabilité sur le plan de la mise en œuvre et sur l'apport de solutions, mais on ne demande pas de compte quant à l'impact et aux résultats de ces mises en œuvre.

Le sénateur Tardif : Entre 2002 et 2006, une coordination se faisait parce que le Secrétariat des langues officielles était placé au Conseil privé. Par la suite, cela a été déménagé à Patrimoine canadien.

Croyez-vous qu'on n'aurait pas dû prendre la décision de déménager le secrétariat qui s'occupe des langues officielles et de le retourner à Patrimoine canadien?

Mme Kenny : Il y a très certainement eu un impact, mais un ministre ne peut pas dire à un de ses pairs ce qu'il doit ou non faire, tandis que le Bureau du Conseil privé avait cette autorité. Oui, c'était un recul au plan de l'application, mais surtout au plan de la reddition de comptes quant à l'impact des initiatives mises en œuvre, parce que ces trois ministères particulièrement visés et nommés dans la loi sont responsables de mettre en œuvre des initiatives. Toutefois, personne ne leur demande de rendre des comptes quant aux résultats de ces initiatives.

Le sénateur Tardif : Croyez-vous que la Feuille de route pour la dualité linguistique a suffisamment précisé les objectifs? Et comment pourrions-nous savoir si les résultats sont atteints pour la Feuille de route pour la dualité linguistique?

Suzanne Bossé, Director General, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: It is clear that the government has recently published its accountability framework in the assessment. A structure has been put in place. However, it is clear that a lot of work remains to be done before drawing up a schedule and deciding who will be at the table. Already, at the outset, the communities were not always consulted when performance targets and indicators were set.

We certainly have questions, such as how were the targets identified? What was the starting point? Why one percentage in comparison with another? All of this had already been identified in the past by the communities. We asked to be involved in the next stages of this assessment. We are waiting for a meeting to be organized by the Official Languages Secretariat on this issue.

Senator Tardif: Have there been any consultations up till now?

Ms. Bossé: Not by all departments. In some cases, departments did carry out consultations, but the performance targets that were identified within the framework of the roadmap were not the same as those discussed and identified during the consultations.

Senator Tardif: Do you have any explanation for that?

Ms. Bossé: No. The only information we were given was that this was not a harmonized process within the bureaucracy.

Ms. Kenny: This means that each department or institution chose whether or not to carry out consultations in establishing the targets and measures. In some cases, there were consultations, and the targets set out by the community are not the same as those set out by the departments.

[English]

Senator Jaffer: I know your organization but not well. I know that you are very active in my province of British Columbia. What is your membership? How do you actively seek membership?

Ms. Kenny: We have 22 members. All of the spokes agencies of the provinces and territories are members, as well as various national organizations including culture, parents, elders and health. We consider any membership. These organizations represent the francophones within their respective provinces and territories. We represent all francophone artists outside of Quebec as well.

Senator Jaffer: How do you define “francophone artist?”

Ms. Kenny: Definitions can be wide. It is different for everyone, I believe. My definition of “francophone artist” is anyone who writes, produces, speaks or interprets in French.

Suzanne Bossé, directrice générale, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Il est clair que le gouvernement a récemment publié son cadre de gestion d'imputabilité dans l'évaluation. Une structure a été mise en place. Par contre, il est clair qu'il y a beaucoup de chemin à parcourir avant de rédiger un calendrier et déterminer qui sera à la table. Déjà, au départ, en établissant les cibles de rendement et les indicateurs de rendement pour chacun des ministères, les communautés n'ont pas toujours été consultées.

Il est certain qu'on a des questions, à savoir : comment ces cibles ont été identifiées? Quel était le point de départ? Et pourquoi un tel pourcentage par rapport à un autre? Tout cela a déjà été identifié auparavant par les communautés. On a demandé d'être impliqués dans les prochaines étapes de cette évaluation. On attend une rencontre qui serait organisée par le Secrétariat des langues officielles à cet effet.

Le sénateur Tardif : Y a-t-il eu consultations à ce jour?

Mme Bossé : Pas par tous les ministères. Même, que dans certains cas, des ministères ont fait des consultations, mais les cibles de rendement qui ont été identifiées dans le cadre de la feuille de route ne sont pas celles qui ont été discutées et identifiées lors des consultations.

Le sénateur Tardif : Vous avez des explications pour cela?

Mme Bossé : Non. Le seul élément d'information qu'on a eu est que cela n'a pas été un processus harmonisé dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

Mme Kenny : C'est-à-dire que chaque ministère ou institution choisissait ou non de consulter en établissant les cibles et les mesures. Dans certains cas, il y a eu les consultations, et les cibles qu'avait fixées la communauté sont différentes de celles fixées par les ministères.

[Traduction]

Le sénateur Jaffer : Je connais votre organisation, mais pas très bien. Je sais que vous êtes très actif dans ma province, en Colombie-Britannique. Combien comptez-vous de membres? Comment faites-vous pour en recruter davantage?

Mme Kenny : Nous comptons 22 membres. Toutes les agences satellites des provinces et des territoires sont membres de notre organisation, ainsi que plusieurs organisations nationales qui représentent le domaine culturel, les parents, les personnes âgées et le milieu de la santé. Nous acceptons tous ceux qui souhaitent se joindre à nous. Ces organisations représentent les francophones de leur province ou de leur territoire. Nous représentons tous les artistes francophones à l'extérieur du Québec également.

Le sénateur Jaffer : Qu'appellez-vous « un artiste francophone »?

Mme Kenny : Les définitions peuvent être très larges. Je crois que ce sont des concepts différents pour chacun. Pour moi, un artiste francophone, c'est quelqu'un qui écrit, produit, parle ou fait son interprétation en français.

Senator Jaffer: You would consider an Arab dancer in French a francophone artist.

Ms. Kenny: Absolutely. We have quite a few anglophone artists who write and interpret in French, and I consider them francophone artists.

Senator Jaffer: I am interested in your suggestions to the government about consultation.

Ms. Kenny: Yes.

Senator Jaffer: I am keen to hear more about active participation. Can you give examples of how federal institutions demonstrate best practices with respect to consultation? How do you think the federal government should go about consultation? I am keen to hear from you because you have pockets all across the country, so you can teach us.

Ms. Kenny: Absolutely. There are several good practices. We are a not-for-profit organization. Obviously, with so many departments knocking on our doors to ask us, it becomes very time-consuming both for departments and for us. Some of the practices we have seen were through senior federal councils in different provinces. All the departments would get together and then consult the community all at the same time. If someone is creating projects for us, we want to be consulted. If you are creating projects in general, we want to be consulted. We want you to let us know how you took into consideration. We are not saying do everything we asked for. We understand that every department has its own mandate. Agriculture will look after agriculture and DFO will look after fisheries. Every department has their own mandate and parameters but how can we fit and work together within those parameters?

One of the best practices I have seen was through the senior provincial-federal councils coming together with an official languages component. Across the country, there used to be senior federal councils with funds to look after official languages. In some cases, it is ongoing.

Ms. Bossé: I would like to add to that. One of the most recent good examples of consultation is with Canadian Heritage in the design of the new language program after the old program was abolished. The FCFA was the representative of all francophone communities and sat down with Canadian Heritage at all stages of the design of the program within the parameters that had been established by the department. We were there at every stage and Minister Moore launched the program in September. That is a very good example to copy.

The Deputy Chair: We will make sure that the minister knows that you agreed.

Senator Seidman: I look forward to reading your document, *The Official Languages Act: A New Approach — A New Vision*. In this document, which you introduced to us and précised today,

Le sénateur Jaffer : Vous considérez un danseur arabe sur de la musique française comme un artiste francophone.

Mme Kenny : Tout à fait. Nous avons plusieurs artistes anglophones qui écrivent et se produisent en français et je les considère comme des artistes francophones.

Vos propositions concernant la consultation m'intéresse.

Mme Kenny : Oui.

Le sénateur Jaffer : J'aimerais en apprendre davantage sur la participation active. Pouvez-vous nous donner des exemples de pratiques exemplaires utilisées par les institutions fédérales en matière de consultation? Comment le gouvernement fédéral devrait-il s'y prendre pour consulter les groupes concernés? Je suis impatiente de vous entendre parce que vous avez des représentants partout au pays et vous avez beaucoup à nous apprendre.

Mme Kenny : Absolument. Il y a plusieurs bonnes pratiques. Nous sommes un organisme à but non lucratif. De toute évidence si tous les ministères doivent frapper à notre porte pour nous consulter, c'est une perte de temps pour les ministères et pour nous. Les conseils fédéraux de certaines provinces utilisent des pratiques exemplaires. Tous les ministères se rassemblent et consultent une collectivité à un moment donné. Si quelqu'un crée des projets qui nous concernent, nous voulons être consultés. Si vous concevez des projets de façon générale, nous voulons aussi être consultés. Nous voulons savoir ce que vous avez pris en compte. Nous ne disons pas qu'il faut faire tout ce que nous demandons. Nous comprenons que chaque ministère a son propre mandat. Le ministère de l'Agriculture s'occupe d'agriculture et le ministère des Pêches et des Océans s'occupe des pêches. Chaque ministère a son propre mandat et ses paramètres, mais il s'agit de déterminer quel rôle nous pouvons jouer et comment nous pouvons collaborer à l'intérieur de ces paramètres?

Une des meilleures pratiques que j'ai observées a été la présentation conjointe d'une composante sur les langues officielles par plusieurs conseils provinciaux-fédéraux. Partout au pays, il y avait des conseils fédéraux qui disposaient de financement pour s'occuper des langues officielles. Certains existent encore.

Mme Bossé : J'aimerais ajouter quelques mots. L'un des bons exemples récents de consultation est notre collaboration avec Patrimoine canadien pour la conception du nouveau programme linguistique, après l'abolition de l'ancien. La FCFA représentait toutes les collectivités francophones; elle a coopéré avec Patrimoine canadien à toutes les étapes de la conception du programme, en respectant les paramètres établis par le ministère. Nous avons été consultés tout au long du processus, et le ministre Moore a lancé le programme en septembre. C'est un excellent exemple à suivre.

La vice-présidente : Nous verrons à ce que le ministre soit mis au courant de votre appui.

Le sénateur Seidman : J'ai hâte de lire votre document, *La loi sur les langues officielles : Une nouvelle approche — Une nouvelle vision*. Dans ce document, que vous nous avez résumé

you recommend that the government introduce comprehensive regulations for the full implementation of the Official Languages Act, including Part VII.

Former Justice Bastarache was asked about the government bringing in regulations to implement Part VII. He said that it was possible but would be difficult because the regulations would have to be department-specific and program-specific.

We have also heard from the Commissioner of Official Languages, who said that he favours an approach other than regulation. He favours a pragmatic approach that involves demonstration of cooperation and positive measures between a federal institution and a particular community.

I would appreciate you sharing your comments with us about these opinions.

Ms. Kenny: The regulation we are talking about is regulation on Part IV of the Official Languages Act, which is the famous 5 per cent; if you are more than a 5 per cent minority group, then you are entitled to services in French. There is regulation in place. It is based on the statistics. It is a static statistic, and communities and times have changed. The different parts of the act have been compartmentalized. Part IV says service to the public; Part V is federal employees' right to work in their language of choice in designated areas; and Part VII is about enhancing linguistic minority communities.

You cannot enhance linguistic minority communities if you are not providing them with service; and you cannot provide them with service if you are not giving the employees the tools to provide the service in French. We are saying rather than compartmentalizing the different parts, let us have one universal regulation that will link all these parts together.

The different parts of the act are interdependent, and that is what we are saying. We should not compartmentalize all these parts of the act, but rather have one.

I agree with former Justice Bastarache and the Commissioner of Official Languages that creating regulation has its downsides. What we are going to do is say the basic minimum you need to offer is this. The fear with that is that people will stick to the strict minimum.

The Official Languages Act was a society act. It was created to give every Canadian citizen equal status under the act. We are saying that we need to look at the act as a whole, go back to the main objectives of the act, and not necessarily create regulations for every instance of the act — guidelines, certainly, but not regulation for Part VII.

We are not advocating regulation for Part VII. We are advocating a review of the current regulations that are under Part IV of the act.

Senator Seidman: Basically, your regulation involves only Part IV; is that correct?

aujourd'hui, vous recommandez que le gouvernement adopte un règlement universel pour la mise en œuvre intégrale de la Loi sur les langues officielles y compris la partie VII.

L'ancien juge Bastarache, lorsqu'on lui a demandé ce qu'il pensait du règlement présenté par le gouvernement pour mettre en œuvre la partie VII, a répondu que c'était possible, mais difficile, puisque le règlement devait tenir compte des spécificités des ministères et des programmes.

Nous avons également entendu le témoignage du commissaire aux langues officielles, qui, à la réglementation, préfère une approche pragmatique basée sur des mesures positives et la coopération entre une institution fédérale et une collectivité donnée.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Mme Kenny : La réglementation dont il est question relève de la partie IV de la Loi sur les langues officielles, soit les fameux 5 p. 100; si votre groupe minoritaire représente plus de 5 p. 100, vous avez droit à des services en français. C'est le règlement en vigueur. Il est basé sur des statistiques, des statistiques statiques, alors que les collectivités et les temps ont changé. Les différentes parties de la loi ont été compartimentées. La partie IV porte sur le service à la population; la partie V, sur le droit des employés fédéraux à travailler dans la langue de leur choix dans des régions désignées; et la partie VII, sur l'épanouissement des communautés linguistiques en situation minoritaire.

Or, on ne peut favoriser l'épanouissement des communautés linguistiques en situation minoritaire si on ne leur offre pas des services, lesquels ne peuvent pas être fournis si on ne donne pas aux employés les outils nécessaires pour offrir ces services en français. Ce que l'on propose, c'est d'adopter un règlement universel qui relierait toutes les parties de la loi, plutôt que les compartimenter.

Ce que nous essayons de dire, c'est que les différentes parties de la loi sont interdépendantes. Nous ne devrions pas les cloisonner, mais plutôt les unir.

Je suis d'accord avec l'ancien juge Bastarache et le commissaire aux langues officielles au sujet des lacunes de la réglementation. Ce qu'il faut faire, c'est établir des normes minimales. Or, on craint qu'ainsi, les gens ne s'en tiennent qu'au strict minimum.

La Loi sur les langues officielles était une loi sociétale. Elle a été créée pour que tous les citoyens canadiens soient égaux. Nous devons donc envisager la loi dans son ensemble, et se concentrer sur les principaux objectifs de celle-ci, plutôt que de créer des règlements pour chacune des dispositions — il faut des lignes directrices, très certainement, mais pas un règlement pour la partie VII.

Nous ne recommandons pas l'adoption d'un règlement pour la partie VII. Nous proposons plutôt un examen de la réglementation en vigueur en vertu de la partie IV de la loi.

Le sénateur Seidman : En gros, selon vous, le règlement ne devrait porter que sur la partie IV, est-ce exact?

Ms. Kenny: We need to look at Part IV. There is only regulation on Part IV right now. That is what we are saying; we need to look at the complex 5 per cent minority based on a given area that is completely based on the department's service area. We are not advocating that we create regulation under Part VII.

[Translation]

Senator Fortin-Duplessis: I found your recommendations very interesting.

I have two questions. Could you explain the steps you have taken to convince government representatives, parliamentarians and federal institutions of the merits of your new vision?

Ms. Kenny: We released the document or we made it public last week. Following the press conference we held last week, we met with Minister Moore and Mr. Layton. We also appeared before the House of Commons committee. We are here today, and we are giving several interviews. We have received requests to meet with various ministers, including the Minister of Justice and the President of Treasury Board. We are continuing our political processes on the plan, and we have also met with the Commissioner of Official Languages.

Senator Fortin-Duplessis: Precisely, is the Commissioner of Official Languages in agreement with this new vision?

Ms. Kenny: As the document is quite recent, what we have heard from the Commissioner's office is that they are interested in what we have to say but that it requires very detailed analysis.

We do not come up with very concrete solutions and say, "This is what you have to do and this is what we have to do." It is the plan for an entire society. The various key stakeholders, including this committee, the House of Commons committee, the ministers responsible and the Office of the Commissioner of Official Languages, must all sit down and explore the various options we are putting forward.

We did not show up saying "Change the regulations to this and that." It did not make sense for us to do that. I must admit that, as a non-profit organization, we have neither the resources nor the expertise to do that. However, it is clear to us that changes need to be made. It is unbelievable that 40 years later, we are not able to offer bilingual services in three-quarters of our offices.

Senator Pépin: People are working in silos. You are suggesting they come together to find a more appropriate solution.

Ms. Kenny: Exactly.

Mme Kenny : Nous devons nous pencher sur la partie IV. Il n'y a un règlement que pour cette partie en ce moment. Ce que nous souhaitons, c'est qu'on étudie la question complexe des minorités composant 5 p. 100 de la population dans une zone donnée, en fonction uniquement de la région desservie par un ministère. Nous ne recommandons pas l'adoption d'un règlement en vertu de la partie VII.

[Français]

Le sénateur Fortin-Duplessis : J'ai trouvé vos recommandations très intéressantes.

J'aurais deux questions à vous poser. Pouvez-vous nous expliquer les démarches que vous avez entreprises auprès des représentants gouvernementaux, des parlementaires et des institutions fédérales afin de les convaincre du bien-fondé de votre nouvelle vision?

Mme Kenny : Nous avons publié le document ou nous l'avons rendu public la semaine dernière. À la suite de la conférence de presse que nous avons tenue la semaine dernière, nous avons rencontré le ministre Moore et M. Layton. Nous avons également comparu devant le comité de la Chambre des communes. Nous sommes ici aujourd'hui et nous accordons plusieurs entrevues. Nous recevons des demandes de rencontre avec les différents ministres, donc le ministre de la Justice et le président du Conseil du Trésor. Nous continuons nos démarches politiques sur ce plan et nous avons également rencontré le commissaire aux langues officielles.

Le sénateur Fortin-Duplessis : Justement, est-ce que le commissaire aux langues officielles est d'accord avec cette nouvelle vision?

Mme Kenny : Comme le document est tout récent, ce qu'on nous dit au bureau du commissaire, c'est qu'on est intéressé par ce qu'on a à dire, mais que cela demande une analyse très approfondie.

On n'arrive pas avec des solutions très concrètes comme : « Voici ce que vous devez faire et voici ce qu'on doit faire. » C'est un projet de toute une société. C'est aux différents intervenants clés — entre autres ce comité, le comité de la Chambre des communes, les ministres qui sont touchés, le Bureau du commissaire aux langues officielles — de s'asseoir et d'explorer les différentes possibilités que nous avançons.

On n'est pas arrivé en disant : « Changeons le règlement pour telle et telle chose. » Pour nous, ce n'était pas logique de le faire. Je dois vous avouer qu'étant un organisme sans but lucratif, on n'avait ni les ressources ni l'expertise pour le faire. Cependant, il nous apparaît clair qu'il faut des changements. Il est incroyable qu'après 40 ans, on ne soit pas en mesure de faire une offre bilingue dans les trois quarts de nos bureaux.

Le sénateur Pépin : Chacun travaille dans sa petite boîte. Vous proposez qu'ils se mettent ensemble pour trouver une solution plus appropriée.

Mme Kenny : Exactement.

Senator Pépin: Are federal institutions meeting their obligations with respect to the implementation of Part VII of the Official Languages Act? Are these institutions performing better? Which ones are performing better, and which ones are performing worse? And what is missing for them to be able to implement Part VII?

Ms. Kenny: We stated it in our document. There are departments and crown corporations where things are going very well. I cannot name them off the top of my head. There are others where things are really not going well. Things are a mess. Each department is left to its own devices. We say let us work together. In the past 40 years, there has been a lack of administrative and political will. I am not blaming any particular government.

People working on the ground have a great deal of initiative and are stalled by people who are higher up. In other cases, there is a will in the upper echelons, but there might not necessarily be a desire to do things at a lower level. I must say that if the desire does not come from above, things will not work, regardless of the degree of initiative or intelligence of employees making suggestions. Things have to start from above. There needs to be a clear and solid commitment. This is the law, and we need to apply it in its entirety.

Senator Pépin: As you were speaking, I noted the Privy Council and the various departments that would report to it, such as Canadian Heritage, Justice Canada and Treasury Board. Below, there would be the Commissioner of Official Languages working on this, as well.

Ms. Kenny: Yes. To us, it is clear that they must keep the powers they currently have. The Commissioner of Official Languages must remain the ombudsman, and carry out studies and present reports. That role is essential. However, once he has investigated and said, "You violated the act," he should be able to come back and say "You must take X or Y corrective action." And if that is not done, he should have the power to impose sanctions. So, we are talking about progressive authority.

Senator Pépin: When we talk about what is currently missing, would you say that there basically needs to be more teamwork for Part VII to be implemented?

Ms. Kenny: Absolutely.

Ms. Bossé: I would like to add one point. Clearly, when we talk of changes in governance, the role of Privy Council, it requires action from the Prime Minister's Office. We would like to see a clear desire for change on that level. We will, of course, be meeting with Minister Moore again. We have asked for a meeting with Prime Minister Harper, and we hope to receive a positive response to continue this dialogue we began almost two weeks ago.

Senator Pépin: You work on the ground, so you know what is going on.

Le sénateur Pépin : Les institutions fédérales respectent-elles leurs obligations quant à la mise en œuvre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles? Est-ce que ces institutions performant mieux? Quelles sont les institutions qui performant mieux et celles qui performant moins? Et quels sont les éléments manquants pour qu'elles puissent mettre en œuvre la partie VII?

Mme Kenny : On l'a bien dit dans notre document. Il y a des ministères et des sociétés d'État où cela va très bien. Je ne pourrais pas vous en nommer à brûle-pourpoint. Il y en a d'autres où cela va vraiment moins bien. On parle de cacophonie. Chaque ministère est laissé à lui-même. On dit : « Travaillons ensemble. » Il y a eu, au fil des 40 ans, un manque de volonté politique administrative. Je ne blâme pas un gouvernement quelconque.

Des gens qui travaillent sur le terrain ont plein d'initiatives et se font arrêter en haut. Dans d'autres cas, il y a une volonté en haut, mais il n'y a pas nécessairement la volonté de le faire plus bas. Je dois dire que si la volonté ne part pas d'en haut, cela ne fonctionnera pas, peu importe le degré d'initiative ou d'intelligence des employés qui proposent des mesures. Il faut que cela parte d'en haut. Il faut qu'il y ait un engagement clair et solide. C'est une loi et nous allons l'appliquer de façon intégrale.

Le sénateur Pépin : À mesure que vous parliez, j'ai noté le Conseil privé et les différents ministères qui s'y rapporteraient comme Patrimoine canadien, Justice Canada et le Conseil du Trésor. En dessous, il y aurait le commissaire aux langues officielles qui y travaillerait conjointement.

Mme Kenny : Oui. Pour nous, il est clair qu'on veut qu'ils conservent les pouvoirs qu'ils ont actuellement. Il faut que le commissaire aux langues officielles soit encore l'ombudsman et qu'il fasse des études et qu'il présente des rapports. Ce rôle est essentiel. Cependant, une fois qu'il a enquêté et qu'il a dit : « Vous avez contrevenu à la loi », il devrait pouvoir revenir en disant : « Vous devez apporter tel et tel correctif. » Et si ce n'est pas fait, il devrait avoir un pouvoir de sanction. Donc on parle de pouvoirs qui sont progressifs.

Le sénateur Pépin : Quand on parle des éléments manquants actuellement, il y a effectivement un manque de travail en équipe pour que la partie VII soit appliquée?

Mme Kenny : Tout à fait.

Mme Bossé : Je voudrais ajouter un élément. Il est certain que lorsqu'on parle de changement sur le plan de la gouvernance, lorsqu'on parle d'un rôle du Conseil privé, cela demande une intervention du bureau du premier ministre. On vise une volonté manifeste de changement en ce sens. On va, bien entendu, revoir le ministre Moore. On a fait une demande de rencontre avec M. Harper, le premier ministre, et on espère recevoir des réponses positives afin de poursuivre ce dialogue amorcé depuis presque deux semaines.

Le sénateur Pépin : Vous êtes sur le terrain alors vous savez ce qui se passe.

The Deputy Chair: I would like to say something about your last statement, Ms. Kenny. When you speak of giving the commissioner this authority, in other words, to require corrective measures and to sanction institutions, what type of sanctions are you thinking of?

Ms. Kenny: There could be a variety of sanctions.

The Deputy Chair: That is why I was asking the question.

Ms. Kenny: Yes. We refer to exploring options; we did not look into how this would translate into concrete terms.

For instance, in Nunavut, there is an Official Languages Act because there are three official languages in Nunavut. If it were proven that someone had contravened or discriminated in terms of official languages, that person would be subject to a fine, which would go into the francophone community fund — if it was a francophone issue — to promote the community and language rights.

The Deputy Chair: Very well. Let's continue.

[*English*]

Senator Jaffer: I want to follow up with a question concerning modern, electronic facilities. I do not know why we cannot find a way for people to access government faster and find ways to communicate. Is your organization looking at more creative ways to do consultation?

Ms. Kenny: We are not; the obligation to consult is not ours. Of course, we are in a participative consultation. We are in a not-for-profit organization; all our members are not-for-profit and our resources are stretched to the maximum. I do not want to talk money, but it is quite impossible. We do not have the resources to do this kind of work.

The obligation rests with the government. We are happy to be consulted, and we are happy to use whatever is chosen as long as it works for them and for us. As you said, there is no reason why we cannot do it, whether it is electronically or by any other means. However, there are certainly ways of consulting with the communities.

[*Translation*]

Senator Tardif: Before I ask my question, I would like to some clarification on a question asked by Senator Seidman.

If I understand correctly you are suggesting updating the regulations for Part IV, which deals with services to the public in the Official Languages Act. However, you are not in favour of adding regulations, as provided for in section 41 of Part VII of the Official Languages Act.

Ms. Kenny: That is not what we are asking for. As I stated earlier, we want all-purpose regulations that take into consideration the various components of the act.

La vice-présidente : Je vais me permettre d'intervenir suite à votre dernière phrase, madame Kenny. Lorsque vous voulez donner ce pouvoir au commissaire, c'est-à-dire d'exiger des mesures correctives et de sanctionner les institutions, qu'est-ce que vous envisagez comme sanction?

Mme Kenny : Quand on parle de sanctions, cela peut être différentes choses.

La vice-présidente : C'est pour cela que je vous le demandais.

Mme Kenny : Oui. Nous parlons de la possibilité d'explorer; nous ne nous sommes pas arrêtés concrètement à comment cela se traduirait.

Par exemple, au Nunavut, il y a une Loi sur les langues officielles parce qu'il y a trois langues officielles au Nunavut. Et s'il était prouvé que quelqu'un avait contrevenu ou exercé une discrimination par rapport aux langues officielles, cette personne serait assujettie à une amende qui irait dans un Fonds pour la communauté francophone — si c'était francophone — pour la promotion de la communauté et des droits linguistiques.

La vice-présidente : Bon. Continuons.

[*Traduction*]

Le sénateur Jaffer : J'aurais une question concernant les moyens de communication électronique modernes. Je ne comprends pas qu'on ne puisse pas trouver de moyen pour donner à la population un accès plus rapide au gouvernement et pour communiquer. Votre organisation essaie-t-elle de trouver des façons novatrices de mener des consultations?

Mme Kenny : Non, ce n'est pas nous qui avons l'obligation de mener des consultations. Évidemment, nous participons à celles-ci. Nous sommes une organisation à but non lucratif; tous nos membres le sont également, et nos ressources sont déjà utilisées au maximum. Je ne veux pas parler d'argent, mais c'est presque impossible. Nous n'avons pas les ressources nécessaires pour nous occuper de ce genre de travail.

C'est au gouvernement qu'il incombe de le faire. Nous sommes ravis d'être consultés, et nous utiliserons avec plaisir les méthodes choisies, tant et aussi longtemps qu'elles fonctionnent pour tous. Comme vous l'avez dit, rien ne nous empêche de le faire, que ce soit par voie électronique ou autre. Cependant, il y a évidemment des façons de consulter les collectivités.

[*Français*]

Le sénateur Tardif : Avant de poser ma question, j'aimerais vous demander une clarification suite à une question posée par le sénateur Seidman.

Si je comprends bien, vous suggérez une modernisation de règlement pour la partie IV qui traite des services au public dans le cadre de la Loi sur les langues officielles. Cependant, vous n'êtes pas en faveur de l'ajout d'un règlement, tel que prévu à l'article 41 de la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Mme Kenny : Ce n'est pas ce que l'on demande. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous voudrions un règlement universel qui tienne compte des différentes composantes de la loi.

That could translate into regulations with respect to that part, but that is not what we are proposing. We are cautious of the fact that, by creating regulations, as was done with the famous 5-per cent concept, it would lead to the bare minimum. And for this type of plan for a great society such as Canada's, we should not be content with the bare minimum. Our concern, therefore, is that, by adding regulations to Part VII, people would choose to comply with the bare minimum. We would like to see the various parts of the act working interdependently. To achieve vitality, we have to offer services, and if we want to offer services, we have to give employees the tools to do just that.

However, under Part IV, it is already there; you represent 5 per cent and you receive the service, otherwise you do not. And that is that. These regulations are both complex and static, and they do not take into consideration our reality.

Senator Tardif: I fully agree with the need to see the Official Languages Act as a whole because the various parts complement one another.

I come from Alberta, and if we were to consider that services should be offered only where 5 per cent of the population is francophone, it would mean that no services would be offered in French because, in actual fact, the level is 2 per cent, except perhaps in some regions. Even then, I do not think it would be 5 per cent even with the province's 5 French-language school boards and 30 French-language schools.

My question has to do with Part VII and "positive measures."

In your negotiations or discussions with the departments, have you heard what their definition of positive measures is?

Ms. Kenny: No. After the act was amended, briefing sessions were held. I will tell you straightaway; I worked in the federal government, and I managed a national official languages program within a federal crown corporation. When the act was amended, I, myself, attended a number of workshops where they talked a lot about what a "positive measure" was. No two definitions were the same, depending on the stakeholder. So there is no common definition. I would say to you that, today, our departments do not agree as to what a francophone is.

Earlier on, Senator Jaffer asked for my definition of a francophone. My definition may be different from Ms. Bossé's, and our departments have not defined what a francophone is or what a "positive measure" is and what that means.

To me, a "positive measure" is decided upon with a community. The department should meet with the community, state its mandate and establish what can be done within the community and how to work with it. As far as I am concerned, those would be positive measures. But each department is left to its own devices as to this part of the act.

Cela pourrait peut-être se traduire par des règlements au niveau de la partie, mais cela n'est pas ce que l'on avance. Nous sommes conscients qu'en créant un règlement comme on l'a fait avec le fameux concept du 5 p. 100, on s'en va vers le strict minimum. Et on se dit qu'un projet de société d'une société canadienne comme la nôtre, un grand peuple comme le nôtre ne devrait pas se contenter du strict minimum. Notre crainte, donc, en ajoutant une réglementation à la partie VII, c'est qu'ensuite on s'en tienne au strict minimum. Nous voudrions pouvoir observer l'interdépendance des différentes parties de la loi. En effet, afin d'arriver à l'épanouissement, il faut offrir les services; et si on veut offrir les services, il faut donner aux employés les outils pour offrir ces services.

Par contre, la partie IV, tout de suite c'est là; vous êtes 5 p. 100 et vous avez le service, sinon vous ne l'avez pas. Et c'est tout. C'est un règlement qui est à la fois complexe et statique, et qui ne tient pas compte de nos réalités.

Le sénateur Tardif : Je suis tout à fait d'accord avec la nécessité de voir la Loi sur les langues officielles comme un ensemble puisque toutes les parties se complètent les unes les autres.

Je viens de l'Alberta et si l'on considérait que les services ne sont offerts que là où ils peuvent s'adresser à 5 p. 100 de la population, cela voudrait dire qu'aucun service ne serait offert en français, car, dans les faits, la population est à un niveau de 2 p. 100, sauf peut-être dans certaines régions. Et même à cela, je ne crois pas que l'on arrive au niveau du 5 p. 100, même avec cinq conseils scolaires et 30 écoles francophones dans la province.

Ma question porte sur la partie VII et sur les « mesures positives ».

Avez-vous obtenu dans vos négociations ou discussions avec les ministères, une définition de ce qu'eux entendent par « mesure positive »?

Mme Kenny : Non. À la suite de la modification de la loi, il y a eu des réunions d'information. Je vous le dis tout de suite; je viens de l'appareil fédéral et je gérais un programme national des langues officielles au sein d'une société d'État fédérale et j'ai moi-même, lorsque la loi a été modifiée, assisté à plein d'ateliers où l'on me parlait de ce qu'est une « mesure positive ». Pas une définition n'était pareille selon les différents intervenants. Il n'y a donc pas de définition commune. Je vous dirais que nos ministères, à l'heure actuelle, ne s'entendent pas de façon uniformisée à savoir ce qu'est un francophone.

Plus tôt, le sénateur Jaffer m'a demandé ma définition de ce qu'est un francophone. Ma définition peut être différente de celle de Mme Bossé, et nos ministères n'ont pas défini ce qu'est un francophone ou ce qu'est une « mesure positive » et comment cela se traduit.

Pour moi, une « mesure positive » se décide avec la communauté. Un ministère doit rencontrer la communauté, énoncer son mandat et établir ce qui peut être fait au sein de la communauté et comment travailler avec elle. Pour moi, ce sont des mesures positives. Mais chaque ministère est un peu laissé à lui-même relativement à cette partie de la loi.

Senator Tardif: Do you believe that Canadian Heritage, which is responsible for the coordination of the Official Languages Act, is playing a leadership role in this definition? What about Justice Canada? Have you heard opinions on that? What do you think?

Ms. Kenny: Definitely. Canadian Heritage was one of the first to provide a definition or flesh out Part VII of the act to some degree. We heard from experts at the Office of the Commissioner of Official Languages, Justice Canada and several others. But again, it is all quite vague. And if it is vague for someone like myself, who used to manage a national program, imagine how vague it must be to someone in a region who is supposed to promote the development of communities.

It is still not very concrete. It is not very well known either. Within the same department, I am unsure that you would find people to agree on one definition.

Senator Tardif: What do you suggest to remedy this situation?

Ms. Kenny: Meetings and consultations with the communities. The communities do not just want the departments to provide services; they want to work with the departments to know what projects could be undertaken within these departments' parameters. You would not expect the Department of Agriculture to go fishing in Regina, but we would want it to meet with the community, in the context of its mandate, and see whether there may be projects that can be undertaken. Perhaps there are none, but I would bet that there are projects the department and the community can work together on. I mean true partnerships and cooperation.

Senator Tardif: People are telling us that there should be awareness-raising workshops with staff, but you are saying that is not enough, that there needs to be consultation.

However, is the effect that the decisions will have on communities being considered in the consultation process?

It is all well and good to say that you have consulted communities, but the second step would be to take into account what the communities have said.

Ms. Kenny: That is why there is an entire part of our document that deals with consultations. Not only do we want to be consulted, but we would like some accountability as to how the community consultations were taken into account.

Again, make no mistake, once we have been consulted and we have said one thing, that does not mean everyone must say the same. But we want our consultations to be taken into consideration. And if some aspects are not taken into consideration, we would like an explanation as to why not and the reasoning behind the suggestions that were or were not chosen.

Ms. Bossé: Currently, there is no accountability as to the impact of programs and services. Under the roadmap, the management and evaluation framework provides for an evaluation of the delivery of actions, but not an assessment of the impact of these initiatives.

Le sénateur Tardif : Croyez-vous que Patrimoine canadien, responsable de la coordination des Lois sur les langues officielles, joue un rôle de leadership dans cette définition? Ainsi que Justice Canada? Avez-vous reçu des avis à ce sujet? Qu'en pensez-vous?

Mme Kenny : Très certainement, Patrimoine canadien a été un des premiers à donner une définition ou à apporter un peu de viande à la partie VII de la loi. On a entendu les experts du commissaire aux langues officielles; on a entendu Justice Canada et plusieurs autres. Mais encore là, c'est très flou. Et si c'est très flou pour moi qui gérais un programme national, imaginez donc comment c'est flou pour la personne en région qui doit favoriser l'épanouissement des communautés.

Ce n'est pas très concret encore. Également, cela n'est pas tellement connu non plus. À l'intérieur d'un même ministère, je ne suis pas certaine que l'on s'entende à ce jour sur une seule définition.

Le sénateur Tardif : Que suggérez-vous pour remédier à cette situation?

Mme Kenny : Des rencontres et des consultations avec les communautés. Les communautés ne veulent pas seulement que les ministères leur offrent des services; elles veulent travailler de concert avec les ministères pour savoir quels projets pourraient être réalisés dans le cadre des paramètres des ministères. Il ne faut pas s'attendre à ce que le ministère de l'Agriculture vienne faire de la pêche à Regina, mais nous voudrions que dans le cadre de son mandat il rencontre la communauté et voit s'il n'y a pas des projets à réaliser. Peut-être qu'il n'y en aura pas, mais il y a fort à parier qu'il y aura des projets où le ministère et la communauté pourront travailler ensemble. Je parle de véritables partenariats et de collaboration.

Le sénateur Tardif : Les gens nous disent de tenir des ateliers de sensibilisation avec leurs employés, mais vous me dites que cela ne suffit pas et que cela prend de la consultation.

Toutefois, est-ce que dans le processus de consultation on tient compte de l'impact que ces décisions auront sur les communautés?

C'est beau de dire que l'on a consulté les communautés, mais la deuxième étape consiste à tenir compte de ce que les communautés nous disent.

Mme Kenny : C'est pour cela que dans notre document toute une partie traite de la consultation. Non seulement nous voulons être consultés, mais on veut que l'on rende des comptes sur comment on a tenu compte des consultations auprès de la communauté.

Et à nouveau, je veux être bien comprise. Nous ne voulons pas que parce qu'on nous a consultés et que nous avons dit « blanc », tout le monde dise « blanc ». On veut que l'on tienne compte de nos consultations. Et si on ne tient pas compte de certains éléments, qu'on explique pourquoi et qu'il y ait un raisonnement derrière ce qu'on a retenu ou non.

Mme Bossé : Actuellement, il n'y a pas d'imputabilité au niveau des impacts des programmes et services. Dans le cadre de la feuille de route, le cadre de gestion et d'évaluation prévoit une évaluation de la livraison des actions, mais pas une évaluation des impacts de ces initiatives.

Clearly, at the beginning, in our first meetings with Canadian Heritage and the Official Languages Secretariat, communities were not a part of the evaluation process and were not among the stakeholders who participated in the evaluation process.

Today we are. It is just that these meetings need to be held. A first meeting between the communities and the departments was to have taken place this month, but it has been postponed to spring 2010.

I think it will be the beginning of a definition of these “positive measures” and evaluation frameworks. And then perhaps we could discuss performance indicators. I think that is a start and we are anxiously awaiting a date.

[English]

Senator Seidman: You say that substantive equality of English and French, the promotion of linguistic duality throughout the country and support for development and enhancement of official language minorities must become values genuinely anchored in Canadian society.

I must say I think about this with the head and heart of a member of the English language minority community in Quebec, so I have enormous empathy.

In Quebec, we have the Quebec Community Groups Network, which is an organization quite similar to yours. Have you had discussions with them about your new vision? Are you working on this with them?

Ms. Kenny: We did talk to them before and they received a document as well. We were quite aware that they are our English counterpart in Quebec and this affects them as well. However, I must say that we have had a tendency to think of the Official Languages Act as the “francophone act” and the “outside-of-Quebec francophone act” because we are the people who complain the most about not receiving the services provided for under the Official Languages Act.

I would venture to say that most of the complaints to the commissioner’s office are from francophones. Yes, we have been talking to them, absolutely, on this and other projects.

[Translation]

Senator Mockler: I must say I am confused, but that would not be a first. The reason is that I find there is a disconnect when you speak of a lack of administrative will. I looked at the document you made public last week; were all your members consulted on that document?

Ms. Kenny: Yes, absolutely.

Senator Mockler: What process did you use?

Ms. Kenny: To consult our members? The process was led by a committee appointed by our members, and the document was adopted by the board, in other words, our membership as a whole.

C’est certain qu’au départ, dans nos premières rencontres avec Patrimoine canadien et le Secrétariat aux langues officielles, les communautés ne figuraient pas dans la structure d’évaluation et des intervenants qui allaient participer à ce processus d’évaluation.

Maintenant, on y est. Il ne reste qu’à tenir ces rencontres. Une première rencontre communauté/ministères devait avoir lieu ce mois-ci, mais elle a été reportée au printemps 2010.

Et ce sera, je pense, un début de définition de ces « mesures positives » et de ces cadres d’évaluation. Et puis peut-être que l’on pourrait discuter des indicateurs de rendement. Je pense que c’est un début, et on attend une date avec impatience.

[Traduction]

Le sénateur Seidman : Vous avez dit que l’égalité tangible de l’anglais et du français, la promotion de la dualité linguistique dans l’ensemble du pays et l’appui au développement et à l’épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire doivent devenir des valeurs fondamentales de la société canadienne.

Je dois dire que, puisque je fais partie de la minorité de langue anglaise du Québec, je compatis tout à fait.

Au Québec, nous avons le Quebec Community Groups Network, une organisation plutôt semblable à la vôtre. Avez-vous discuté de votre nouvelle vision avec les responsables de ce groupe? Collaborez-vous avec eux?

Mme Kenny : Nous leur avons en effet parlé, et ils ont reçu également le document. Nous sommes tout à fait conscients qu’il s’agit là de notre homologue anglophone au Québec, lequel est aussi concerné que nous. Toutefois, je dois dire que nous avons tendance à considérer la Loi sur les langues officielles comme la « loi des francophones » et la « loi pour les francophones hors Québec », parce que c’est nous qui nous plaignons le plus de l’absence des services visés par la Loi sur les langues officielles.

J’irais même jusqu’à dire que la plupart des plaintes déposées au bureau du commissaire proviennent de francophones. Oui, nous avons assurément discuté avec cet organisme à ce sujet, mais également dans le cadre d’autres projets.

[Français]

Le sénateur Mockler : Pour ma part, je suis confus — mais cela ne sera pas la première fois. C’est parce que je trouve qu’il y a une déconnexion lorsqu’on parle de manque de volonté administrative. Je prenais connaissance du document que vous nous avez dévoilé la semaine dernière; est-ce que tous vos membres ont été consultés pour la présentation de ce document?

Mme Kenny : Oui, absolument.

Le sénateur Mockler : Quel processus avez-vous utilisé?

Mme Kenny : Pour consulter nos membres? C’était un comité nommé par les membres qui a mené la réflexion, et le document a été adopté par le conseil d’administration, donc par l’ensemble de nos membres.

Senator Mockler: On page 20 of your document, in the conclusion, you state “survey after survey, the majority of Canadians say that having two official languages is an asset for their country. It is difficult to understand why we have not made a greater effort to take advantage of this reality.” It is true that it is an asset. I fully agree with you. Are there regions in Canada that make greater use of this asset than others?

Ms. Kenny: French?

Senator Mockler: The asset of having two official languages, of being bilingual.

Ms. Kenny: There is increasing openness, as we have said. If you look at the ministerial conference, it involves all ministers responsible for services in French, in the provinces and territories. The provinces and territories have shown great awareness and openness to working with francophone communities. There really is a minister responsible for services in French in each province and territory, including Quebec, of course, but in Quebec, it is more intergovernmental. In the other provinces and territories, there is this openness, absolutely.

Senator Mockler: Are there certain regions in the country or certain departments in certain provinces where it is easier than in others?

Ms. Kenny: At the provincial level? I would say that we have challenges in every province, but we have seen some great successes as well. To name just a few initiatives, in Saskatchewan, there is a committee that deals with all French services and reports directly to the minister responsible. It is a committee that reports to Cabinet, in the end, to ensure the implementation of French services according to the policy in Saskatchewan.

That is just one example; we referred to Nunavut earlier on as having quite a solid official languages act. That is another example where things are going very well. There are regions where it remains a challenge.

Senator Mockler: Last question, have you drawn up a history of the successes in the various provinces over the last 40 years?

Ms. Kenny: With the provincial government?

Senator Mockler: In cooperation with the federal government.

Ms. Kenny: I would say no; we have not, but the territorial and provincial stakeholder organizations certainly have. They could give you a very good overview of their progress.

Another good example, which would be an avenue to explore in this context, is what is being done in terms of services in Manitoba, where the federal, provincial and municipal governments are working together to provide bilingual service centres, a comfort zone. That is a very good example of a federal, provincial and municipal initiative.

Le sénateur Mockler : Si on va à la conclusion du document, à la page 20, sondage après sondage la majorité des Canadiens disent que « le fait d’avoir deux langues officielles est un atout pour leur pays et il est difficile de comprendre pour quelles raisons nous n’avons pas davantage cherché à tirer profit de cet état de fait, de cet atout ». C’est vrai que c’est un atout. Je suis parfaitement d’accord avec vous. Est-ce qu’il y a des régions du Canada qui l’utilisent davantage que d’autres?

Mme Kenny : Le français?

Le sénateur Mockler : L’atout d’avoir deux langues officielles, d’être bilingue.

Mme Kenny : Il y a de plus en plus, comme nous le disons, une ouverture. Si on regarde la conférence ministérielle, elle comprend tous les ministres responsables, dans leurs provinces et territoires, des services en français. Il y a là une grande prise de conscience et une ouverture des provinces et territoires à travailler avec les communautés francophones. Il y a vraiment un ministre responsable des services en français dans chacune des provinces et territoires — y compris au Québec, évidemment, mais le Québec, c’est davantage intergouvernemental. Dans les autres provinces et territoires, il y a cette ouverture, absolument.

Le sénateur Mockler : Est-ce qu’il y a certaines régions du pays ou certains ministres dans certaines provinces pour qui c’est plus évident que pour d’autres?

Mme Kenny : Au niveau de la province comme telle? Je dirai que nous avons des défis dans chacune des provinces, mais que nous avons quand même de belles réussites. Pour ne parler que de certaines initiatives, en Saskatchewan il y a un comité qui se penche sur tous les services en français et qui relève directement de la ministre responsable. C’est un comité qui relève du Cabinet, finalement, pour veiller à la mise en œuvre des services en français selon la politique de la Saskatchewan.

Ce n’est qu’un exemple; on a parlé du Nunavut tantôt qui a une loi assez « béton » sur les langues officielles. C’est un autre exemple où ça va très bien. Il y a des régions où cela reste encore un défi.

Le sénateur Mockler : Dernière question, est-ce que vous avez schématisé chacune des provinces avec leurs succès depuis 40 ans?

Mme Kenny : Avec le gouvernement provincial toujours?

Le sénateur Mockler : Conjointement avec le gouvernement fédéral.

Mme Kenny : Je vous dirais que non; nous ne l’avons pas fait, mais les organismes porte-parole territoriaux et provinciaux l’ont certainement fait. Ils pourraient vous donner un très bon historique du cheminement qu’ils ont fait.

Un autre bel exemple, qui peut être aussi une possibilité à explorer dans tout ce contexte, ce sont les services au Manitoba, où le fédéral, le provincial et le municipal travaillent ensemble pour offrir des centres de services bilingues, une zone de confort. C’est un très bel exemple d’initiative fédérale, provincial — et municipale d’ailleurs.

Senator Mockler: Would it be possible for your organization to draw up a description of what each province is doing, and perhaps we could borrow, as you say, from Manitoba. I know they borrowed from New Brunswick and Prince Edward Island; and I know Nova Scotia, as well. But would it be possible for you to identify what is happening in other provinces to allow whichever government is in power at the federal level to see exactly what the inputs and outputs are for the francophone community?

Ms. Kenny: Yes, we certainly could ask our members for that. We would have to establish exactly what we want to measure and why. What information are you looking for and what would it be used for?

Senator Mockler: It is just an observation, and I will end on this point; on page 8, you say that francophones receive services in French in only 75 per cent of offices. What we want is 100 per cent.

Ms. Kenny: That is at the federal level, not the provincial.

Senator Mockler: That is why I asked the question earlier on, to be of service to the federal government and vice versa.

Ms. Kenny: I understand.

Senator Mockler: The reason is that there is often a disconnect. I think that you, Ms. Kenny, as an observer, can play that role.

Ms. Kenny: Absolutely; point well taken, thank you.

The Deputy Chair: Thank you very much, Senator Mockler. The time we had for this meeting is now up. I would like to very sincerely thank Ms. Bossé and Ms. Kenny. Keep up your good work. What you have shared with us today will certainly end up in our upcoming report. Thank you very much Honourable senators, this meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Mockler : Est-ce que c'est possible, avec votre organisme, de schématiser ce que fait chaque province, et peut-être que l'on pourrait emprunter, comme vous le dites, au Manitoba — je sais qu'ils l'ont emprunté du Nouveau-Brunswick et aussi de l'Île-du-Prince-Édouard; et je sais que l'on a emprunté aussi à la Nouvelle-Écosse — mais est-ce que ce serait concevable que vous puissiez identifier ce qui se passe dans d'autres provinces pour permettre, peu importe le gouvernement, au gouvernement fédéral de voir exactement ce qui entre et ce qui sort pour la communauté francophone?

Mme Kenny : Oui, on pourrait très certainement demander à nos membres. Il faudrait voir justement ce que l'on veut mesurer et la raison de cette mesure, de l'exercice. Qu'est-ce que vous cherchez à obtenir comme renseignements et à quelles fins serviront ces renseignements par la suite?

Le sénateur Mockler : C'est juste une observation et je termine là-dessus, il est dit à la page 8 que les francophones reçoivent des services en français dans seulement 75 p. 100 comparativement à 25 p. 100 des bureaux. Ce qu'on veut obtenir c'est 100 p. 100.

Mme Kenny : C'est du ressort du fédéral et non pas du provincial.

Le sénateur Mockler : C'est pour cela que j'ai posé la question au préalable, c'est pour servir au fédéral et vice-versa.

Mme Kenny : Je comprends.

Le sénateur Mockler : C'est parce qu'il y a souvent une déconnexion. Je pense que c'est un rôle que vous, Mme Kenny, pouvez jouer comme observateur.

Mme Kenny : Tout à fait; c'est bien compris, merci.

Le vice-président : Merci beaucoup, sénateur Mockler. Le temps qui nous était imparti aujourd'hui est écoulé, je veux vous remercier très sincèrement, madame Bossé et madame Kenny. Continuez votre beau travail. Ce que vous nous avez appris aujourd'hui se retrouvera sûrement dans notre prochain rapport. Je vous remercie beaucoup. Honorables sénateurs, la séance est levée.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

APPEARING:

The Honourable Christian Paradis, P.C., M.P., Minister of Public Works and Government Services.

Public Works and Government Services Canada:

Diane Lorenzato, Assistant Deputy Minister, Human Resources;
Francine Kennedy, Chief Executive Officer, Translation Bureau;

Marc Olivier, Manager, Translation Bureau, Professional Development Division.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Marie-France Kenny, President;
Suzanne Bossé, Director General.

TÉMOINS

COMPARAÎT :

L'honorable Christian Paradis, C.P., député, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :

Diane Lorenzato, sous-ministre adjointe, Ressources humaines;
Francine Kennedy, présidente-directrice générale du Bureau de la traduction;

Marc Olivier, gestionnaire au Bureau de la traduction, Division du développement professionnel.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada :

Marie-France Kenny, présidente;
Suzanne Bossé, directrice générale.